"Tes père et mère honoreras..."
Dessin d'Edmond-J. Massicotte
(Droit réservé)

La Survivance

VOL. XI — No 14
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe: $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
MERCREDI, LE 18 JANVIER, 1939.

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

1939	JANVIER					1939
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LA SEMAINE

Les parents, les commissaires, les instituteurs et institutrices trouveront dans le discours de S. E. Mgr l'Archevêque, tous les arguments prouvant la richesse de leur mandat et la gravité de leur responsabilité.

★★★

L'Eglise choisit des hommes pour diriger ses enfants et l'appui qu'Elle leur prodigue en fait vraiment les apôtres et les champions de la Vérité.

★★★

Les diplomates attachent plus d'importance à la visite de M. Chamberlain au Pape qu'aux visites de politesse antérieures.

★★★

"Rendons justice à notre race et nous ferons disparaître les malaises et les griefs qui peuvent se multiplier dans la Confédération."

Le Sénateur Pâquette s'adressait aux jeunes, mais ce principe de justice doit primer partout et toujours. Même pour la nomination du sénateur franco-albertain!

★★★

On a tant parlé de "la loi du cadenas" de la province de Québec, et sur tous les tons, qu'il serait bon maintenant de lire ce qu'en dit M. Duplessis lui-même. Chacun y trouvera la juste réponse à ses objections ou à ses préjugés. **Cf page 3.**

EN ETHIOPIE

Concentrations des troupes italiennes

DJIBOUTI, Somalie française. — Des renseignements français venus de la frontière, le 14, rapportaient un rassemblement de troupes italiennes en Ethiopie près des frontières des Somalies française et britannique.

Des rapports similaires furent niés le mois dernier, mais de nouvelles dépêches précisaient spécifiquement les lieux de rassemblement à la jonction des frontières de l'Ethiopie et des Somalies française et britannique, et à Sardo, plus au nord, vis-à-vis la Somalie française.

UNE CAUSERIE A ST-JOACHIM

Dimanche prochain, le 22 janvier

Dimanche soir, le 22 courant, à 8 h. précises, les Canadiens français d'Edmonton auront le plaisir d'entendre une causerie par le R. P. H. Routhier, Provincial des Oblats. Cette causerie sera donnée sous les auspices du Cercle LaVérendrye des Chevaliers de Colomb.

Principes d'éducation

Comment former des hommes

Son Exc. Mgr l'Archevêque a rappelé avec certitude la doctrine catholique sur l'éducation de l'enfant.

S'adressant aux commissaires et parlant pour tous ceux qui jouissent de quelque influence sur la jeunesse, il a réaffirmé le droit primordial et inaliénable des parents.

Il a souligné l'importance des fonctions dont sont chargés les commissaires. Les instituteurs, institutrices et les élèves euxmêmes trouveront là la meilleure recette pour former des hommes.

* * *

Son Excellence a rappelé: **L'éducation est une mission qui ne peut être confiée à personne autre qu'aux parents euxmêmes.**

Les conséquences sont graves: devoir de prêcher d'exemple dans la vie quotidienne, devoir de surveiller l'enfant, même plus âgé, et tout ce qui peut modeler son coeur, son intelligence et sa volonté.

Dans la vie pratique, c'est l'attention portée sur le parler et les idées exprimées; l'enfant voit tout, entend tout et juge tout. C'est aussi l'obligation de prendre part aux délibérations et aux votes qui décideront de son instruction.

* * *

Aux commissaires, Monseigneur a dit: **"Vous avez de sérieux devoirs à remplir."**

L'autorité et la mission que les parents détiennent de Dieu leur sont passées. Il faudra agir en toute conscience.

Le choix des maîtres et maîtresses est difficile. Il faut qu'ils possèdent une dose de convictions chrétiennes si forte, qu'ils en débordent sur leurs élèves.

En classe, en récréation, l'enfant apprend avec son intelligence, oui, mais avec ses yeux, avec ses oreilles, avec ses sens. Il faut qu'il ait devant lui une personne de valeur et de caractère supérieurs. Il faut que l'enfant soit émerveillé par la noblesse de vie qu'il voit. Versant sans cesse et en abondance la Vérité concrète et pratique, elle deviendra principe indiscutable et actif dans cette âme.

* * *

Aujourd'hui surtout, où l'appel aux réjouissances est si subtil, la volonté doit recevoir une formation de première force. Celui qui entrerait dans la vie avec une intelligence riche mais avec une volonté molle, serait fatalement inférieure à sa tâche. Il rendrait mauvais service à l'Eglise, à la Société, et il serait l'artisan de son propre malheur.

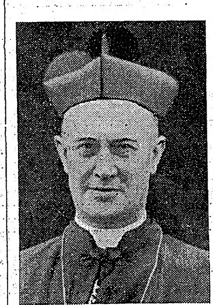
Il faut que l'enfant reçoive toute l'éducation qu'il faut pour devenir un bon citoyen dans le milieu où il vivra.

* * *

"En terminant, disait Monseigneur l'Archevêque, je tiens à vous féliciter pour la position très importante que vous occupez dans la vie de l'éducation en notre pays. Je tiens à vous rappeler la gravité des devoirs qui vous incombent. En importance, ils viennent tout de suite après les devoirs des parents à l'égard des enfants que Dieu leur a donnés en leur imposant à eux d'abord la responsabilité de les élever et de leur procurer une véritable éducation."

Si les parents, les commissaires et les instituteurs comprennent bien cette leçon et s'ils savent en vivre et en faire vivre ceux qui leurs sont confiés, ils auront fidèlement rempli le mandat dont ils sont chargés: de former des hommes.

S. E. Mgr l'Archevêque



Son Exc. Mgr MacDonald qui a rappelé la doctrine catholique au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse, à la récente Convention des commissaires.

EN AUTRICHE

Les propriétés ecclésiastiques seraient confisquées

Vienne.—Le gouverneur de l'Autriche a ordonné dernièrement de faire un inventaire de tous les trésors des églises, des cloîtres et des monastères.

Cette ordonnance donne cours à la rumeur que les propriétés ecclésiastiques seront confisquées. Les autorités religieuses déclarent qu'elles ne s'attendaient pas à une action de cette nature.

On avait déjà procédé à un inventaire de cette nature, il y a plusieurs années, en vertu de la loi pour protéger les monuments. L'inventaire qui vient d'être ordonné devra inclure tous les petits objets, comme les calices et les ostensoirs. L'inventaire d'il y a quelques années se limitait aux statues d'art et aux peintures.

Refus de Franco

Londres—On a révélé que le généralissime Franco, chef de l'Espagne nationaliste, refuse de permettre aux avions de la British Airways de survoler le territoire dont il est maître. Il oblige ainsi l'ajournement sine die de l'inauguration du service d'aviation Londres-Lisbonne qui constituerait la première étape du trajet d'un service installé entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Sud.

Les navires étrangers en Chine

Changai.—On apprend que le Japon s'apprête à rouvrir le Yangtsékiang aux navires étrangers en imposant cependant des restrictions. Le fleuve serait rouvert jusqu'à Wouhou, à 260 milles en amont de Changhai. Comme les navires japonais ne sont pas très nombreux à comparer aux navires anglais, il y aurait contingentement afin d'empêcher les navires étrangers de s'emparer de tout le commerce.

L'Éducation chrétienne

"Son Exc. Mgr. Macdonald"
A lire à la page 5

UN NOUVEAU DIOCESE

Nous apprenons de la Délégation apostolique à Ottawa qu'un nouveau diocèse vient d'être créé avec siège à Amos (Québec). De plus, le vicariat apostolique actuel de l'Ontario-nord, dont le siège est à Hearst (Ontario) et dont le titulaire est S. Exc. Mgr Jseph Hallé, devient aussi un diocèse.

Les confins de ce diocèse seront communiqués au public plus tard.

Le vicariat apostolique de l'Ontario-nord a été érigé en préfecture apostolique le 13 mai 1919 et, en vicariat apostolique, le 17 novembre 1920. Le siège en est à Hearst, Ont. Ce vicariat est suffragant d'Ottawa. Il est situé dans la partie nord de la province d'Ontario.

Ses limites actuelles sont les suivantes:

Au nord: la bai d'Hudson, du cap Henriette à l'est au cap Tatnam à l'ouest.

A l'ouest: le 91ème degré de longitude.

Au sud: une ligne partant du 91e degré allant à l'uest jusqu'à la hauteur des terres, qui passe de l'ouest au nord du lac Nipigon; la hauteur des terres jusqu'au point sud-est du canton Pharand, montant vers le nord jusqu'au point nord-ouest du canton Lougheed, vers le nord jusqu'à la rivière Kapuskasing, affluent de la rivière Matagami que l'on suit jusqu'au 50ème degré de latitude et de là à l'est jusqu'à la limite provinciale d'Ontario et de Québec.

A l'est: la ligne interprovinciale jusqu'à la baie James, puis à l'ouest jusqu'au 81ème degré de longitude, enfin vers le nord jusqu'à la hauteur du cap Henriette.

Population	
Catholiques	20,200
Prêtres séculiers	32
Prêtres réguliers	11
Frères Oblats	21
Soeurs Grises, Ottawa	11
Soeurs de Notre Dame du Perpétuel Secours	18
Soeurs de Sainte Marie	6
Soeurs de Sainte Croix	3
Institutions	
Eglises avec prêtre résidant	23
Missions	40
Ecoles	58
Pensionnats	3

CINQ MANDATS D'ARRESTATION

MONTREAL — Des mandats pour l'arrestation de cinq hommes accusés d'avoir personnifié des électeurs, lors des élections municipales de Québec, il y a un mois, ont été émis par le recorder A. Leblanc, les accusés n'ayant pas comparu. Ce sont: G. Berger, W. Crystal, M. Heller, A. Lashensky et M. Titleman.

MONTREAL — Sous la menace d'une grève qui paralyserait le service des tramways dans Montréal, la "Montreal Tramways Co." recevra une délégation de ses employés qui protestent contre l'emploi de tram à un seul conducteur sur l'un des circuits.

IVe Congrès des Commissaires d'école de Langue française

Son Exc. Mgr MacDonald préside la réunion des Commissaires catholiques. — M. J.-O. Pilon réélu président. — Plusieurs résolutions importantes passées

Le mercredi, 11 janvier, avait lieu le quatrième congrès annuel de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

Etaient présents: M. J.-O. Pilon, prés. de l'Association; le R. P. J. Fortier, S.J., sec.; le R. P. Lavoie, O.M.I., rédacteur de la **Survivance**; M. l'inspecteur Julien LeBlanc, invité spécialement pour renseigner les commissaires sur certaines questions scolaires; M. J.-W. Pigeon; M. R. Roy, de Beaumont, et les commissaires suivants:

D'Edmonton: M. C.-E. Gariépy; de Morinville: M. J. Schaefer; de Legal: MM. Jos. St-Martin, G. Leduc, J.-N. Demers, Ernest Létourneau, E. Henry, R. Préfontaine; de Lamoureux: MM. A. Houle, Isidore Paradis, Wilfrid Paradis; de Beaumont: MM. A. Rivard et E. Rodrigue; de Vimy: M. Jos. Dussault; de Picardville: M. Jérôme Lambert; de Lac-Mageau: M. Georges Bugnet.

De Saint-Paul: M. Alp. Brosseau; de St-Vincent: M. Alfred St-Arnault; de Mallaig: M. J. Vieil; de Bonnyville: MM. W. Pâquette et A. Marcotte; de Chauvin: M. Jos. Paré; de Donnelly: M. E. Cimon; de Falher: M. Pierre Paul; de Girouxville: M. A. Anctil. en tout, vingt-sept délégués des grandes unités ou des commissions scolaires.

Première séance

La première séance du congrès se tint à la salle St-Joachim.

Après la prière d'usage, récitée par le R. P. Fortier, S.J., M. Pilon, prés., souhaita la bienvenue aux congressistes.

Allocution du Président

"Permettez-moi, dit M. Pilon, à titre de Président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre convention annuelle.

"Je constate que votre visite à Edmonton a nécessité des sacrifices réellement admirables de la part des délégués; mais notre cause commune, l'éducation catholique et française, ne pourra se maintenir qu'à force de sacrifices. Car il faut bien réaliser notre position en cette province: nous sommes une minorité et nous devons compter premièrement sur nous-mêmes et ne pas nous attendre à voir la majorité penser et agir pour nous. C'est à nous de manifester notre volonté de survivre, de rester unis et de réclamer nos droits en tout ce qui est juste et raisonnable.

"Les Canadiens français ont déjà un très grnad rôle dans notre pays et je crois qu'ils sont appelés à faire davantage dans l'avenir. Je suis persuadé que les Canadiens français, en coopérant avec les Canadiens anglais, donnent les meilleures garanties pour un Canada uni, contre toutes les théories défaitistes que l'on veut introduire en notre pays depuis ces dernières années difficiles que nous traversons. Il faut maintenir et perpétuer l'oeuvre des Pères de la Confédération.

"Qu'est-ce qu'a fait notre Association pour continuer cette oeuvre? Je crois que, depuis quelques années, nous avons, par notre application au devoir, maintenu nos positions. Depuis dix ans, le nombre des écoles qui prennent part au Concours de Français en cette province a presque doublé. D'autre part, dans les "High Schools" de l'Alberta, plus de 75% des élèves de langue anglaise apprennent le français comme langue secondaire: c'est là un bel exemple d'amitié, et d'amitié pratique et intelligente, pour ces étudiants qui seront les chefs de demain. Je considère que ce fait est un grand stimulant pour nous engager à promouvoir l'enseignement de notre langue maternelle, comme le permet la Loi Scolaire de notre province, et c'est notre devoir de tirer de cette Loi Scolaire tout ce à quoi elle nous donne droit.

"Dans notre travail, nous rencontrons des obstacles. L'un des plus difficiles à surmonter consiste à trouver des institutrices bilingues qualifiées. Mais la première responsabilité de cette difficulté, c'est nous, parents et commissaires, qui devons l'accepter. Est-ce que nous encourageons assez l'enseignement supérieur qui permettra à nos filles et à nos garçons de se qualifier pour aller à l'Ecole Normale? Je sais que beaucoup de sacrifices ont déjà été faits; je pourrais même dire qu'un effort héroïque de la part des amis de notre survivance se fait continuellement; mais nous ne devons pas nous arrêter, tant que nous n'aurons pas un nombre suffisant d'instituteurs et d'institutrices bilingues pour combler tous les vides, et ensuite, nous devrons maintenir cet effort. Car, d'après les statistiques officielles du Canada, le maximum d'années qu'une personne consacre à l'enseignement est de sept ans: ce qui veut dire que nous devons envoyer à l'Ecole Normale, chaque année, un nombre équivalent à 15% du personnel actuel, si nous voulons remplacer les instituteurs et institutrices qui se retirent annuellement de l'enseignement.

"Maintenant, quelle va être notre situation, après la formation obligatoires des grandes unités scolaires dans cette province?

"Premièrement, la loi garantit aux districts catholiques bilingues le droit de faire enseigner le catéchisme et le français et le droit de choisir leurs institutrices. Deuxièmement, si un district est molesté au point de vue religieux, il peut, moyennant certaines formalités, sortir de la grande unité.

"Si nos districts scolaires sont absorbés dans la grande unité, nous devons envisager l'avenir avec un grand courage et nous tenir toujours sur le qui-vive. Dans chaque petit district scolaire, les Canadiens français catholiques devront surveiller les élections annuelles et maintenir leur représentation sur la commission scolaire; car, après la formation des grandes unités, la commission scolaire locale deviendra, par le fait même, un "Comité de vigilance" qui devra voir à ce que nos droits actuels soient conservés intacts, c'est-à-dire, à ce qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'enseignement du catéchisme et du français, et cela, tous les jours de l'année.

"Je le répète, nous ne devons pas compter sur les autres pour défendre notre cause. Votre Association, à laquelle vous avez donné votre adhésion, est prête à vous seconder, à vous aviser, si vous avez quelques doutes sur le sens de vos droits; et même, nous sommes prêts à plaider votre cause auprès du Département, si l'on ne vous rend pas justice.

"Alors, si le Gouvernement nous impose les grandes unités, soyons prêts. On nous garantit la continuation de nos droits en matière de religion et de langue ainsi que le choix de nos instituteurs; mais pour nous assurer cela, il ne faut négliger en rien la surveillance nécessaire à nos petites écoles, voir à notre représentation annuelle et ne pas laisser aux autres le soin de faire le travail qui est notre travail; et ainsi, nous jouerons bien le rôle qu'une minorité canadienne-française doit jouer en Alberta.

"Est-ce que l'histoire du passé n'est pas une garantie pour l'avenir? En 1760, le Canada ne comptait guère plus de 60 000 Canadiens français, et, aujourd'hui, nous sommes plus de 5 000 000 sur cette terre d'Amérique. Je me rappelle que, lors de mon arrivée en Alberta, il y a déjà 25 ans, plusieurs de nos compatriotes disaient à qui voulait les entendre, que, après une génération, le français disparaîtrait de l'Alberta. Et qu'est-ce qui est arrivé? Tout le contraire. Aujourd'hui, les Canadiens français parlent encore leur langue maternelle, professent encore leur religion. Ces défaitistes sont disparus, et nous, qui avons pris leur place, nous essayons de conserver à nos enfants le bel hé-

(Suite à la page 5)

M. J.-O. Pilon

Réélu président de l'Association des Commissaires des Ecoles Séparées à la Convention de la semaine dernière.

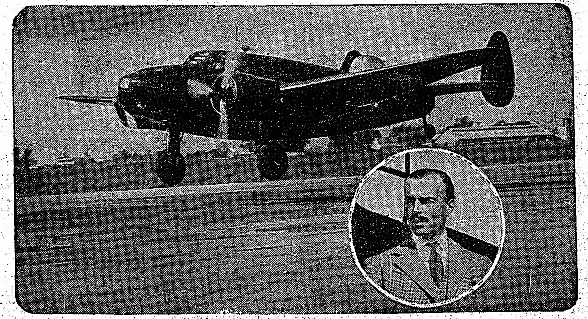
DES PRETS FEDERAUX

Pour réfection des maisons

La statistique communiquée par l'honorable Charles Dunning, ministre des Finances, révèle que le total des prêts pour réfection de maisons signalés au ministère au 31 décembre 1938 s'élève à $24,480,126.94 et le nombre des prêts à 61,299. Ces chiffres représentent une augmentation au cours du mois de décembre de 2,391 prêts, au montant de $958,622.44.

Les 1,307 nouveaux prêts consentis dans l'Ontario, au montant de $525,516.78, portent le total des prêts dans cette province à plus de 11 millions et demi. En tenant compte des 398 prêts consentis durant cette période d'un mois, la province de Québec a bénéficié, jusqu'ici d'un total de 9,332 prêts d'une valeur de $4,707,761.27. De même que le mois précédent, l'Alberta tient la troisième place en décembre en ce qui concerne la valeur des prêts consentis, tandis que la Colombie Britannique vient en troisième lieu en ce qui a trait au nombre de ces prêts.

Pour la défense britannique



Premier des 200 avions de guerre commandés par l'Angleterre. Ce vol d'essai se fait en Californie. M. J. Addams, ministre de l'air, surveille les résultats de cette 1ère épreuve.

REVUE DE PRESSE

Les Journaux Disent...

LA GRANDE ACTIVITE DU PAPE EN 1938

Cité du Vatican.—La fin de l'année 1938 a vu le Pape Pie XI à son poste malgré son âge avancé et une maladie qui faillit le terrasser ces mois derniers; il défend toujours avec autant d'énergie l'Eglise dont il a la charge contre les attaques répétées de ses ennemis.

La défense du catholicisme a porté cette année surtout contre le néo-paganisme allemand, contre la politique raciale adaptée par l'Italie à la remorque du Reich; par ailleurs, le Pape a eu la consolation de présider à la canonisation de 3 saints et à deux béatifications.

En outre il s'est montré un défenseur de la paix dans le monde.

Plusieurs fois le Pape Pie XI est revenu sur les persécutions que subissent les catholiques d'Allemagne, persécutions qui se fnt en violation de concordats passés entre le Vatican et le Reich et l'ancienne Autriche.

Les relations entre Hitler et le Pape reçurent un rude coup lors de la visite du Fuhrer à Rome en mai dernier; ce dernier, contrairement à la coutume, ne rendit pas visite à Pie XI.

En janvier, le Pape accorda une audience particulière à 20 évêques Italiens et à 2,000 prêtres leur soulignant les dangers que les agriculteurs italiens courraient s'ils allaient s'installer en Allemagne hitlérienne. Six mois plus tard ,le Chef de l'Eglise avertit les dirigeants du fascisme qu'ils ne devaient pas imiter la politique raciale du Reich.

Malgré cet avertissement, Mussolini déclara que le gouvernement fasciste avait décidé de poursuivre sa politique raciale.

L'action catholique

Une autre déclaration de Mussolini a entraîné une certaine tension entre le Saint-Siège et Rome: Mussolini a en effet défendu aux fascistes de s'associer au mouvement d'action catholique qui s'organise dans tous les pays. Il a dit à ceux qui y participaient déjà qu'ils devaient choisir entre l'action catholique et l'action fasciste.

D'autre part, le Pape fit des remontrances personnelles au roi Victor Emmanuel et à Mussolini après les nouvelles lois interdisant le mariage d'"aryens" italiens avec les personnes d'autres races sans distinction de religion. Ces lois sont en violation des Accords du Latran passés en 1929. Les chefs italiens ont déclaré qu'ils n'interviendraient pas pour empêcher l'application des lois de l'Eglise.

Le jour de Pâques, le Pape présida à trois nouvelles canonisations, ce qui porte à 16 le nombre des canonisations sous son pontificat: les nouveaux saints sont Andréas Babla, missionnaire polonais du 18ème siècle; Giovanni Leonardi, un Italien du 17ème siècle et Salvatore da Horta, un Catalan du 16ème siècle.

Le six novembre, la Vénérable Maria Guesseppa Rossello, fondatrice des Soeurs Notre-Dame de la Merci, fut béatifiée et le 13 du même mois, ce fut le tour de la Vénérable Savoria Francesca Cabrini, fondatrice des Soeurs missionnaires du Sacré-Coeur.

Le Pape fit deux appels à la paix durant cette année: le 29 septembre au plus fort de la crise tchèque et le jour de Noël. En septembre il en appela à tous les chrétiens "afin qu'ils unissent leurs prières afin de maintenir la paix du monde." A Noël, le Chef de l'Eglise offrit sa vie pour la conservation de la paix.

Durant toute l'année, le Pape a pu vaquer à ses nombreuses occupations malgré son âge avancé; en novembre il dut s'arrêter quelques jours cependant au moment où il souffrit d'une attaque d'asthme cardiaque. Il dut prendre un repos de 48 heures.

Paris-Bruxelles

Le ministère King s'est enfin décidé à désigner — il y a mis le temps — les deux titulaires des postes diplomatiques canadiens à Paris et à Bruxelles. M. Georges Vanier passe de Londres, où il était assistant de M. Massey, à Paris, où il va remplacer M. Roy. Les états de service de M. Vanier, tant dans la diplomatie que dans l'armée, — il a fait la grande guerre, il y a payé de sa personne, — ses qualités personnelles, ses relations et ses alliances le qualifiaient pour un avancement dont tous ses amis et ceux qui le connaissent seront heureux. Pour ce qui est de M. Jean Désy, adjoint à M. Roy à Paris depuis dix ans, sa nomination à Bruxelles, où il dirigera la légation accréditée auprès du Royaume des Belges tout comme auprès de celui de la Hollande, on est certain qu'il y fera belle figure, étant donné son intelligence, sa formation, ses états de services, sa culture, son entregent, ses relations de tout ordre. M. Paul-E. Renaud, attaché jusqu'ici à la mission du Canada auprès de la Société des Nations, à Genève, devient l'adjoint de M. Désy en Belgique. A Londres, les fils d'un de nos camarades, — M. Léon Mayrand, fils de M. Oswald Mayrand, directeur de la "Patrie", — occupera son premier poste extérieur dans la carrière. Le gouvernement donne à tous ces nouveaux titulaires un avancement mérité; et leur valeur personnelle est à la hauteur des emplois qu'ils tiendront désormais. Détail d'importance, ces quatre Canadiens de langue française promus dans notre service diplomatique ont tous quatre étudié, un temps, à l'Université de Montréal, avant de passer — du moins trois d'entre eux, — par les grandes écoles européennes. L'on peut tenir pour certain que tous feront honneur à notre groupe ethnique, dans les postes nouveaux qu'ils vont occuper.

Le Devoir

Les abeilles ne travaillent que dans l'obscurité, la pensée ne travaille que dans le silence, et la vertu dans le secret.

A LA BANQUE CAN. NATIONALE

64e assemblée générale annuelle

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le lundi 9 janvier, à son siège social, à Montréal, la 64ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président, M. Beaudry Leman, a invité le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

L'exposé que vous venez d'entendre fait voir que le dernier exercice de la Banque a donné des résultats satisfaisants. Quelques comparaisons mettront en lumière les progrès que la Banque Canadienne Nationale a réalisée au cours de l'année écoulée.

Les bénéfices s'établissent à $1,001,792, en regard de $983,775 en 1937. Si l'augmentation des bénéfices n'est pas proportionnée à l'accroissement du volume d'affaires, c'est qu'au cours de l'exercice les taux d'intérêt et le rendement des valeurs mobilières étaient en baisse, par rapport à l'exercice précédent, alors que les frais généraux de la Banque ont été plus élevés. Après déduction de la provision relative aux impôts fédéraux et provinciaux, soit $161,551, et de la contribution de $60,000 au fonds de pension du personnel, les bénéfices nets ressortent à $780,241, en comparaison de $774,228 l'année précédente. Ces bénéfices ont été affectés au service du dividende, qui a exigé $560,000; à l'amortissement des immeubles et du mobilier de la Banque, dont le montant a été porté, de $85,000 en 1937, à $90,000, et au versement de $125,000 au Gouvernement de la Province de Québec, aux termes de la loi 14, Georges V, capitre 3. Le Compte Profits et Pertes accuse un solde créditeur de $240,265, à rapprocher de $235,024 au 30 novembre 1937.

Les dépôts, accusant une progression de plus de 3 millions et demi, forment une somme de $130,621,440 C'est le plus fort total qu'ils aient atteint jusqu'ici. Ce progrès notable tient en grande partie à l'augmentation du nombre des déposants. Les dépôts d'épargne, en augmentation de plus de 3 millions, s'élèvent à $107,624,973. Ce chiffre record montre que la population de la province de Québec conserve le sens de la prévoyance et l'habitude de l'économie.

L'actif de la Banque, qui se chiffre par $150,892,628, est plus considérable qu'en toute autre année, sauf 1929. Les disponibilités de caisse, qui sont restés sensiblement au même chiffre, soit $20,824,464, représentent 15.14% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui est l'équivalent de 56.73 pour cent du passif envers le public, s'établit à $78,031,207, à rapprocher de $81,377,383 au 30 novembre 1937. L'élément principal de ce poste, les placements de la Banque, consistant en grande partie en valeurs à court terme de premier ordre, forment une somme de $51,347,274, en regard de $53,624,146 l'année précédente. Au cours de l'exercice, la somme des prêts courants et escomptes est passé de $45,263,789 à $48,798,310, et les prêts de toutes catégories accusent une progression de plus de 6 millions de dollars.

Ces chiffres révèlent qu'au cours du dernier exercice, la Banque a eu l'avantage de servir plus activement l'agriculture, le commerce et l'industrie. Elle a aussi augmenté, de façon très appréciable, ses petits prêts aux particuliers, à qui elle réserve toujours le meilleur accueil.

Le commerce extérieur

La valeur du commerce extérieur du Canada au cours de la période de douze mois qui s'est terminée le 31 octobre dernier se chiffre, en nombres ronds, par 1,682 millions de dollars, à rapprocher de 1,995 millions pendant les douze mois précédents. Nos importations ont fléchi des 90 millions et nos exportations de 183 millions. Il va sans dire que la diminution de volume de nos échanges n'a pas été aussi importants que pourraient le faire croire ces chiffres, où se reflète la baisse générale des prix qui s'est produite depuis un an. La balance favorable du commerce qui reste le poste créditeur le plus important dans la balance de nos comptes internationaux, a été ramenée de 367 à 274 millions de dollars.

La contraction de nos importations, qui s'est étendue à tous les postes du tableau, a porté, dans la mesure de plus de 65%, sur des matières premières, par suite d'une moins grande activité de l'industrie. L'analyse du tableau de nos exportations fait ressortir, sous la rubrique des produits agricoles et autres substances végétales, une baisse de environ 82 millions de dollars, attribuable surtout au déclin de 64 millions qu'accusent nos ventes de blé. On constate, au poste des métaux non-ferreux une diminution de quelque 49 millions, mais elle n'est qu'apparente. Si la statistique du commerce extérieur accuse une baisse de quelque 47 millions de dollars dans nos exportations d'or, c'est qu'elle ne fait pas état de nos envois d'or sous forme de monnaie. Pendant plusieurs mois, la Banque du Canada a exporté de l'or monnayé, sur lequel elle encaisait une prime appréciable, et qu'elle remplaçait, dans ses réserves, par une valeur équivalente de lingots provenant des mines canadiennes. Nos exportations totales d'or, en 1938, auront probablement atteint un chiffre record. La diminution d'une quarantaine de millions qu'on relève dans le groupe des bois et papiers s'explique par le fléchissement de 17 millions qu'ont subi nos ventes de papier-journal et le recul de 11 millions que présentent nos expéditions de bois de sciage.

Il y a lieu d'espérer que le traieé de réciprocité que nous venons de conclure avec les Etats-Unis favorisera le rétablissement de notre commerce extérieur, puisqu'il facilitera l'accès du grand marché américain à la plupart des produits canadiens dont la vente est en régression.

(suite page 7)

La compassion qui accompagne l'aumône est un don plus grand que l'aumône même.

Ce n'est qu'en parlant le moins possible qu'on a quelque chance de dire la vérité.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A mon vieil ami, Pierre Nicole

Joussard, Alta.

En guise de réponse à votre dernière réfutant adéquatement l'accusation de manque de confiance dans la prière, je vous dédie ces quelques lignes qui sont une tangente à la vôtre; vous l'accepterez dans le sens que vous le confie votre Ermite du lac...

Si j'en juge par vos articles parus dans la Survivance depuis un an, je vous avouerai bien sincèrement que vous êtes réellement digne d'admiration, vous êtes de ces rares personnages dont la trempe du caractère égale l'acuité et l'ampleur de l'intelligence, comme disait mon ami Gal...

Moi, je ne suis qu'un homme de bonne volonté, j'écris pour moi et pour ceux qui me ressemblent; cependant nous devons bien l'avouer, nous ne sommes que de misérables hommes. Nous souhaitons passionnément de nous améliorer. Au premier jour de l'année nouvelle, nous avons pris fermement des résolutions. Ces résolutions sont-elles à la mesure de notre force proportionnées à nos moyens?

Je laisse la réponse à mon ami Durant.

Si oui, il y a chance que nous obtenions une amélioration... Sinon..

Ces résolutions dont nous espérions notre relévement nous conduiront plus sûrement à la déchéance que l'absence de toute résolution. Elles nous feront mesurer trop cruelllement l'écart entre la grandeur de nos rêves et la médiocrité de nos ressources.

Chacun de nous connaît sa vraie grandeur, parce que chacun de nous connaît sa vraie misère. La grandeur ne réside plus uniquement dans les actions d'éclat. On pourrait même écrire, sans risquer le paradoxe, que les actions d'éclat sont souvent dépourvues de grandeur d'âme.

Pourquoi cela? Notre réponse à nous est celle-ci...

Parce que la plupart de ces résolutions ne reposent que sur de l'arbitraire pur. L'héroisme, le génie comme la sainteté, il faut trouver en soi de quoi les nourrir, de quoi leur assurer croissance et maturité. Le bon cidre n'est pas du champagne. Il suffit d'avoir un verger de pommiers... et la volonté intelligente de l'exploiter... et ne pas rêver qu'on finira par en tirer du champagne...

Mais l'indicible pitié, c'est qu'il existe des propriétaires de vergers qui ne consentent pas à fabriquer du bon cidre... Durant vingt ou trente années, ils se contentent de rêver à de chimériques vignobles.

De même, les hommes, à certaines étapes de leur vie, prennent des résolutions héroiques, définitives.. L'erreur fondamentale qui vicie ces résolutions, les rend inopérantes ou dommageables, c'est qu'ils n'ont pas des natures de héros...

Et voilà!..

Tout ceci, pour vous montrer le danger terrible, qu'il ya de rêver de vertus sublimes quand on est bâti pour les vertus moyennes. cela ne veut pas dire que nous ne devons pas prendre ou renouveler les résolutions à l'occasion de la nouvelle année, mais... les prendre à la mesure de sa taille... et compter sur la grâce de Dieu plus que sur ses propres forces.

L'Ermite

Coquetterie

—Les femmes résistent à la douleur bien plus héroiquement que les hommes Je le sais par expérience.

—Vous êtes docteur?

—Non, je suis marchand le chaussures.

Au départ de M. Chamberlain

Cette photo nous fait voir la police de Londres aux prises avec la foule de chômeurs qui ont hué le premier ministre Neville Chamberlain au moment où il quittait la gare Victoria pour rendre visite au Duce, à Rome, et préparer la voie à l'apaisement en Europe.

VIENT DE PARAITRE

NOS MAITRES DE L'HEURE

M. Laurendeau présente dans la série "Nos Maitres de l'Heure", une biographie spirituelle et détaillée de l'abbé Lionel Groulx. Il y relate son enfance écoulée au sein de sa famille sur la ferme paternelle; son adolescence studieuse, réfléchie, qui lui vaut d'être remarqué et encouragé par ses maîtres et ses camarades. Le premier voyage qu'il fit en Europe où le travail, l'enseignement, l'étude et l'observation prennent la plus large part. Son retour à Montréal où il décuple son énergie dans un labeur incessant pour la cause du français chez les Canadiens français. L'auteur brosse un portrait sur le vif de ce directeur, de cet éducateur de la jeunesse; les traits saillants de son caractère, tout d'énergie, d'amour du travail, de calme aussi, y sont rapportés dans un style clair, précis. Son esprit curieux avide de savoir en fit un travailleur acharné et un savant dont les cours et les conférences furent suivis avec ferveur par les étudiants, par ses élèves, y compris l'élite montréalaise.

M. Laurendeau a usé admirablement de ses dons d'écrivain, se révélant un biographe subtil, d'une précision et d'une sobriété captivantes. La souplesse de son style alerte donne de l'entrain à son oeuvre toute entière, et la rend agréable et reposante à lire.

"Nos Maîtres de l'Heure" est en vente chez l'éditeur, Librairie d'Action Canadienne-Française, Ltée; le prix est de .25.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	64½
No 1 Nord	63½
No 2 Nord	60½
No 3 Nord	57½
No 4 Nord	51½
No 5 Nord	44
No 6 Nord	37
No 1 C.W. Garnet	55½
AVOINE —	
No 2 C.W.	18
No 3 C.W.	13½
Fourrage No 1	13
ORGE —	
No 3 C.W.	24½
No 4 C.W.	23
No 5 C.W.	21
No 6 C.W.	20
SEIGLE —	
No 2 C.W.	21½
No 3 C.W.	18
No 4 C.W.	13½
Ergot	12½
BETAIL	
Bouvillons de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.50 à 5.50
Génisses de choix	5.00 à 5.50
Ordinaires	4.50 à 5.00
Vaches de choix	3.25 à 3.75
Ordinaires	2.75 à 3.25
Taureaux	2.75 à 3.50
Veaux	5.00 à 6.00
Cochons pour bacon	8.25
Agneaux	6.75
Moutons d'un an	3.50
Brebis	2.50
BEURRE	
No 1	22½
No 2	20½
No 3	18½
CREME	
Spécial	17
No 1	15
No 2	12
OEUFS	
A	19
B	14
C	11

Fragile

Monsieur.—Comment tu veux déjà que je remplace ton service à thé dépareillé? Combien de temps a-t-il duré?

Madame—Deux bonnes et demie.

La Survivance

MERCREDI, 18 JANVIER, 1939

Histoire du monde

en UN mot

Menace à l'aviation américaine

Washington.—Le comité consultatif national de l'aéronautique a mis en garde le Congrès des Etats-Unis contre l'expansion "fiévreuse" des flottes militaires et commerciales des pays étrangers, comme constituant un défi à l'aviation américaine. Le comité recommande de faire des expériences dans la structure des aéroplanes.

Départs d'avions

San Diego, Cal.—66 avions militaires sont prêts à des envolées dans la mer des Antilles, scène des manoeuvres de la flotte américaine des Etats-Unis en 19339.

Les avions partant aujourd'hui sont divisés en deux groupes. Dix d'entre eux doivent s'arrêter à El Paso, San Antonio, Pensacola et à Cuba. Les huit autres se ravitailleront à Tucson, El Paso, Midland, San Antonio, Nouvelle-Orléans, Miami et Camaquay, Cuba, avant d'arriver à Guantanamo.

Un adversaire de M. Roosevelt

Indianapolis.—Paul McNutt, ancien gouverneur de l'Indiana et haut commissaire américain aux Philippines, a annoncé officiellement sa candidature à la présidence des E.-U. en 1940. McNutt sera candidat démcrate.

Un groupe de politiciens s'est réuni cet après-midi, pour ouvrir des quartiers généraux au moyen desquels McNutt pourra diriger sa campagne électorale.

On dit que McNutt abandonnera son poste de haut commissaire aux Philippines d'ici à un mois afin de se consacrer entièrement à la lutte qu'il devra engager contre ses adversaires politiques.

Le Japon userait de représailles

Tokio.—Le ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il ne connaisait rien d'une entrevue sensée avoir été accordée aux journalistes par le ministre Hachiro Arita, dans laquelle celui-ci aurait dit que le Japon userait de représailles contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne si ces deux pays avaient recours à une pression économique sur l'empire nippon pour l'amener à faire la paix avec la Chine.

En route pour Rome

New York.—Avec le cardinal Villeneuve, s'embarqueraient à New York, à bord du "Rex", pour Rome: S. Exc. Mgr Forges, archevêque d'Ottawa, S. Exc. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, S. Exc. Mgr Comtois, évêque des Trois Rivières et S. Exc. Mgr Forget, évêque de St-Jean.

L'hon. Dr R.-J. Manion



Contre le communisme

CAUSERIE DE M. M. DUPLESSIS, 1er SUR SA "LOI DU CADENAS"

Au Club Canadien

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, était l'invité d'honneur au déjeuner causerie régulier du Canadian Club. L'assistance était si nombreuse qu'il a fallu installer des tables supplémentaires dans les galeries.

M. Brooke Claxton, président du Canadian Club, a présenté M. Duplessis Il a rappelé que le club ne faisait pas de politique, mais que les membres tant libéraux que conservateurs ou indépendants seraient heureux d'entendre le premier ministre de la province, qui dans l'exercice de ses fonctions, a su montrer du courage, de la vigueur et de l'énergie.

L'auditoire réunissait des représentants de touts les groupes politiques.

M. Duplessis a consacré sa causerie à exposer et défendre la loi du cadenas, pour montrer qu'elle respectait la liberté d'opinion, mais qu'elle intervenait pour fermer les maisons où l'on fait de l'action publique subversive de l'ordre établi.

Le premier ministre signale le caractère non politique du Canadian Club. Il ajoute en souriant et d'un ton narquois à l'adresse de ses amis libéraux, que le Canadian Club comprend les meilleurs éléments parmi les libéraux, les conservateurs et les indépendants, tout comme le gouvernement de l'Union Nationale, et que, parmi les privilèges dont joui la province, il y a celui d'avoir le meilleur gouvernement sous le soleil. Les libéraux s'amusent et M. Duplessis commence ensuite l'exposé de la loi contre le communisme, dite loi du cadenas.

Cette loi a soulevé de nombreuses critiques. Il y a d'abord ceux qui la critique sans la connaître et sans même l'avoir jamais lue; il y a ceux qui l'ont lue et ne l'ont pas comprise, et enfin ceux qui l'ont lue et qui persistent à y voir, de bonne foi, de graves dangers. La grande majorité des critiques se font sous couvert de liberté.

Liberté et abus

Il faut d'abord savoir distinguer entre la liberté et l'abus. La liberté n'a jamais été le droit de prêcher le meurtre et l'incendie, pas plus qu'elle n'est le droit d'empoisonner physiquement ou moralement la population; la liberté n'a jamais été le droit d'apprendre le mal à la jeunesse et de la gangrener. L'on admet les mesures d'hygiène et de quarantaine pour préserver la société contre les maladies contagieuses; l'on aurait tort de s'insurger parce que l'autorité entrave la propagande du communisme qui veut abolir notre civilisation, nos traditions religieuses, tout ce qui nous est cher, et qui, partout où il a pu dominer, a noyé dans le sang et les persécutions et le spoliation toute résistance.

La loi du cadenas

La loi du cadenas dont on a voulu faire un épouvantail, dit en somme que le procureur général, lorsqu'il est convaincu qu'une maison sert aux activités et à la propagande communistes, peut fermer cette maison pour une période n'excédant pas un an. Le propriétaire peut demander devant un juge de la Cour supérieure, en tout temps, la réouverture de sa maison, et si le juge y consent, la maison est ouverte de nouveau. En plus, le procureur général peut saisir toute littérature subversive.

Comme on le voit, cette loi n'a trait qu'à la fermeture des locaux utilisés pour fin de propagande ou d'activité communiste.

Dans certains milieux on a protesté contre le fait que la police pouvait pénétrer sans mandat. Ce n'est pas un principe nouveau, puisque ce droit existe pour diverse offenses, notamment en vertu de la loi fédérale sur les narcotiques.

Le Communisme

Le communisme, dit M. Duplessis, est l'ennemi mortel de notre civilisation chrétienne. Il est l'ennemi mortel non seulement de la civilisation, mais de l'initiative privée, sans laquelle aucun véritable progrès, ni véritable prospérité ne sont possibles. Le communisme sème le mécontentement dans tout le monde entier, aujourd'hui; il est essentiellement ennemi de la loi et de l'ordre, et il favorise l'irréligion. Il ne peut donc vouloir le bien de la population de Québec, ni des véritables citoyens britanniques.

L'enquête du Comité Dies

On dit en certains milieux que la loi anticommuniste sert à batailler contre les moulins à vent. Pourtant, on ne peut négliger ou nier les preuves abondantes du contraire. L'enquête du comité Dies, aux Etats-Unis, a prouvé que les comunistes font une propagande intense et dangereuse dans plusieurs Etats, et qu'ils s'emploient partout à semer les germes de mécontentement et d'anarchie. Un article récent de la revue Liberty montre ce que l'élément communiste a pu accomplir chez nos voisins.

(Suite à la page 6)

POLITIQUE ETRANGERE FRANÇAISE

Paris.—Le premier ministre Edouard Daladier a décidé d'engager la Chambre dans un débat sur la politique étrangère et sur les questions qui font l'objet de négociations entre MM. Chamberlain et Daladier. M. Daladier n'a pas voulu tenir compte des objections des socialistes qui disaient que le débat pourrait compliquer les négociations anglo-italiennes à Rome.

Premier avion

Vancouver—Le premier des 17 avions de bombardement Blackburn, qu'on construit ici pour l'aviation royale canadienne, sera peut-être prêt à des envolées expérimentales d'ici à quatre ou cinq mois. Après l'achèvement de cette première machine, on espère en faire une autre tous les trois mois.

S. E. MGR DUKE CONDAMNE LES AMENDEMENTS A LA LOI DU MARIAGE

Vancouver.—Son Exc. Mgr William Duke, archevêque de Vancouver, a parlé dimanche le 8 courant dans un sermon des amendements à la loi du mariage de la Colombie Britannique, pourvoyant à l'examen médical de ceux qui demandent des permis de mariage et il les qualifia de restriction inutile du droit au mariage. L'Etat, dit-il, n'a pas le pouvoir d'établir des empêchements aux mariages entre personnes baptisées. Ce droit a été laissé par le Christ à l'Eglise et elle l'a toujours exercé dans tous les pays. L'Etat sort de son domaine d'action quand il tente d'empêcher des personnes baptisées de se marier, et ces personnes ne sont pas obligées en conscience de suivre une telle prohibition.

Mgr Duke dit que la questions a été soulevée par la loi d'eugénisme édictée à la dernière session de la législature provinciale à Victoria en vertu de laquelle tous ceux qui désirent se marier doivent d'abord se soumettre à un examen médical et révéler les résultats de cet examen l'un à l'autre.

Mgr Duke dit que le but des amendements est de prévenir la maladie sociale. Cette nouvelle loi, dit-il, bien qu'elle ne soit pas une défense du mariage, ce qui serait absolument faux et dépasserait le pouvoir de l'Etat, est néanmoins une restriction non nécessaire du droit à contracter mariage. Cette restriction pourrait facilement devenir une défense virtuelle du mariage. Contre une telle législation eugénique se dresse le caractère sublime et sacré du mariage comme sacrement et du pouvoir exclusif conséquent de l'Eglise de légiférer, dans le domaine du mariage, pour ceux qui sont baptisés.

Pour la 18e fois, jeudi dernier



La 18e session fédérale s'est ouverte, jeudi dernier, à Ottawa. Lord Tweedsmuir a lu le discours du trône. On voit aussi M. King et l'hon. R. J. Manion, chef de l'opposition.

CHAMBERLAIN CHEZ LE PAPE

Audience privée d'une demie heure

Cité du Vatican.—Le premier ministre Neville Chamberlain est allé la semaine dernière présenter ses hommages à Sa Sainteté le Pape Pie XI qui lui a accordé une audience d'une demi-heure. M. Chamberlain, lord Halifax et les membres de leur suite sont arrivés dans cinq automobiles papales un peu avant midi dans la cour intérieure du Vatican qui était brillamment décoré aux couleurs papales et anglaises. Lorsque M. Chamberlain est entré au Vatican, il a reçu les acclamations de quelque 300 séminaristes anglais et canadiens pendant que les gardes suisses lui présentaient les armes. Près de 2,000 personnes, parmi lesquelles on remarquait les membres de la colonie anglaise à Rome, étaient massées sur la place Saint-Pierre.

Les chambellans secrets de la Grande-Bretagne et le ministre de la Grande-Bretagne auprès du Saint Siège, M. Francis Osborne, ont accueilli le premier ministre et le grand-maître des cérémonies, Mgr Mellor di Sant-Elia, a conduit le distingué visiteur auprès du Souverain Pontife. M. Chamberlain s'est d'abord entretenu seul pendant quelques minutes avec le Pape qui a ensuite reçu les membres de sa suite.

On ne sait pas de quelles questions le Pape et le premier ministre se sont entretenus au cours de leur conversation. Quand les auttes membres de la délégation britannique sont entrés, Sa Sainteté leur a parlé des deux saints anglais qui ont été canonisés pendant l'année. Il s'agissait de saint Thomas Morus et saint John Fisher, et il leur a montré les images des deux saints dans sa salle d'audience.

Après avoir pris congé du Pape, les hommes d'Etat anglais se sont rendus chez le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, S. Em. le cardinal Pacelli, avec qui M. Chamberlain s'est entretenu pendant quelques minutes dans l'intimité avant de lui présenter les membres de sa suite. Le nouveau délégué apostolique à Londres, Mgr William Godfrey, accompagnait M. Chamberlain à qui il a servi d'interprète.

Les visiteurs anglais ont quitté le Vatican vers une heure de l'après midi pour se rendre à la légation britannique auprès du Saint-Siège et y prendre le déjeuner en compagnie de S. Em. le cardinal Pacelli et de plusieurs autres prélats.

Au retour, M. Chamberlain a déclaré à ceux qui l'accompagnaient qu'il ne pouvait que se louer de l'affabilité que lui avait témoigné le Pape. Il a ajouté que Sa Sainteté Pie XI lui semblait en assez bonne santé.

Les diplomates attachent plus d'importance à la visite de M. Chamberlain au Pape qu'aux visites de politesse que les hommes d'Etat anglais ont déjà faites par le passé, car Sa Sainteté Pie XI a toujours poursuivi une politique de conciliation et de paix et qu'il a fait de nombreux efforts de son côté afin de sauvegarder la paix de l'Europe.

Montréal.—Le nouveau supérieur général de la société des missions étrangères de la province de Québec, Mgr Edgar Larochelle, protonotaire apostolique, vient d'être nommé par le Conseil central de Paris, directeur national pour le Canada de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, en remplacement de M. le chanoine J-A. Roch démissionnaire.

Réélu pour la 9e fois



M. Milton Martin, directeur de la Survivance, vient d'être réélu président de la Commission d'Urbanisme pour la neuvième fois.

LE SENAT. PAQUETTE ET LES DROITS DES MINORITES

Au cours d'une causerie qu'il prononçait dernièrement au poste CKCV, au programme intitulé: "L'heure de la rive-sud," l'hon. sénateur Eugène Paquet a donné des considérations intéressantes sur les causes des malaises qui étreignent actuellement les jeunes. En arrivant à souligner le fait qu'un certain groupe se prononce en faveur d'une séparation de notre province du reste du pays, l'hon. sénateur Paquet a exprimé ainsi son opinion:

"Les malaises qui existent au sein de la jeunesse canadienne française ne dépendent pas de la constitution, mais des hommes qui dirigent les affaires du pays. J'en appelle aux hommes qui n'appartiennent pas à ma race et qui parlent une autre langue.

"Dans l'administration fédérale, je demande aux ministres de langue anglaise de ne pas oublier les techniciens de langue française. Donnons à la minorité les droits qui lui sont accordés par la constitution. Donnons aux Canadiens français les positions auxquelles ils ont droit.

"Rendons justice à notre race et nous ferons disparaître les malaises et les griefs qui peuvent se multiplier dans la confédération.

"Je dis aux jeunes Canadiens français, non contents de leur sort, dans le domaine économique surtout, qu'ils peuvent, grâce à une éducation supérieure, à une plus haute culture de l'esprit, se préparer à jouer un rôle important dans la confédération canadienne. Ils feront aussi partie de l'élite qui formera la destinée du pays. Qu'ils se mettent résolument à l'oeuvre! La génération qui vous précède n'a pas eu pour sa formation les mêmes avantages."

L'hon. sénateur Paquet étudia particulièrement le cas de St-Romuald et fit des suggestions destinées à apporter un soulagement aux difficultés économiques qu'ont à envisager ses concitoyens.

LE CANADA AURAIT FOURNI DES AVIONS A FRANCO

Par intermédiaire turc

Ankara, Turquie.— Un certain nombre de membres du parlement turc de même que plusieurs avocats et marchands d'Ankara sont, rapporte-t-on ici, impliqués dans une vaste conspiration grâce à laquelle on a vendu à l'Espagne nationaliste des avions fats au Canada et aux Etats-Unis. On s'est servi pour cela de faux documents qui ont trompés les autorités canadiennes et américaines. Plusieurs suspects seraient déjà incarcérés.

Des porte-parole du gouvernement turc disent qu'au moins une partie des cinquante avions militaires qui, envoyés d'un port canadien à destination de la Turquie, devaient être achetés par cet Etat, ont été débarqués dans un port espagnol dont on tait le nom et où des représentants du général Francisco Franco en ont pris possession.

Pendant que les dits avions militaires traversaient l'Atlantique à bord d'un cargo canadien, on mentionna que le nom de M. Sukrou Kaya, l'actuel ministre aux Affaires étrangères de la Turquie, se trouvait sur les documents soumis aux autorités canadiennes et améri-

(Suite à la page 4)

Histoire du Canada

en DEUX mots

8 sénateurs, DONT UN ALBERTAIN, à nommer

Ottaw.—La mort du sénateur J. P. B. Casgrain vient de porter à huit le nombre des vacances dans la Chambre Haute. Il y a cinq sénateurs à choisir dans la province de Québec, un dans l'Otario, un dans le Manitoba et un dans l'Alberta. Les libéraux occupent actuellement 34 sièges au Sénat et les conservateurs en occupent 54.

En français et en anglais

OTTAWA — On annonce au Secrétariat d'Etat que le titre de la "Gazette du Canada" est maintenant publié en anglais et en français, alors qu'auparavant il n'était publié qu'en anglais.

Radio-Canada contruirait à Montréal

Radio-Canada songe à édifier 2 locaux à Montréal et Toronto pour y loger studios et services. Les autorités fédérales croient qu'il sera plus économique de construire que de continuer à payer de forts loyers dans la métropole et la "ville reine."

Fauteuil vacant

Québec.—Le gouvernement provincial n'a pas l'intention de désigner, avant l'ouverture de la session, un titulaire au seul fauteuil qui soit encore vacant au Conseil législatif, a annoncé M. Duplessis.

Ce fauteuil pour lequel on choisira un représentant de la minorité anglaise, a été inoccupé depuis bientôt deux ans, à la suite de la mort subite du brigadier-général Charles Allan Smart, de Westmount.

Indépendance canadienne

La session amènera son contingent de bills de simples députés que les deux Chambres débattront au cours des discussions des premiers mois. Ainsi l'une des législations du genre que l'on inscrira l'une des toutes premières au feuilleton sera de l'honorable Wilfrid Gariépy. Le parlementaire libéral de Trois-Rivières aux Communes présentera un projet de loi en vue de faire décréter comme fête légale le 11 décembre. M. Gariépy demande que l'on célèbre cette date comme le Jour de l'Indépendance en mémoire de la ratification du Statut de Westminster le 11 décembre 1931.

Si les Chambres l'acceptent, le bill Gariépy amendera le paragraphe 11 de l'article 37 de la loi fédérale de l'Interprétation, statuts de 1927 et de 1935.

L'hon. M. M. King

LES ANCIENS CANADIENS



Philippe Aubert de Gaspé

(suite)

—Tiens-toi bien, mon fils, ajouta Jules, car tu n'as pas plus de chance contre ces bonnes demoiselles qu'un chat sans griffes dans l'enfer. N'importe; chante toujours, ma chère soeur: ta voix comme celle de l'Orphée, calmera peut-être le courroux de mes ennemies: elle était en effet bien puissante, à ce que l'on prétend, la voix de ce virtuose, dans sa visite aux régions infernales.

—Quelle horreur! s'écrièrent les demoiselles, nous comparer.... C'est bon, c'est bon; tu paieras le tout ensemble; mais chante toujours en attendant, ma chère Blanche."

Celle-ci hésita encore; mais, craignant d'attirer sur elle l'attention de la société par un refus, elle chanta avec des larmes dans la voix les couplets suivants: c'était le cri déchirant de l'amour le plus pur s'échappant de son âme malgré ses efforts pour le refouler dans son coeur:

C'est pour toi que je les arrange:
Cher Blaise, reçois de Babet
Et la rose et la fleur d'orange,
Et le jasmin et le muguet.
N'imite pas la fleur nouvelle
Dont l'éclat ne brille qu'un jour:
Pour moi, ma flamme est éternelle:
Pour moi, ma vie est mon amour.

Comme la papillon volage
Qui voltige de fleurs en fleurs,
Entre les filles du village
Ne partage point tes ardeurs;
Car souvent la rose nouvelle
Ne vit et ne brille qu'un jour,
Et que ma flamme est éternelle
Et que ma vie est mon amour.

Si je cessais d'être la même,
Si mon teint perdait sa fraîcheur,
Ne vois que ma tendresse extrême,
Ne me juge que sur mon coeur:
Souviens-toi que la fleur nouvelle
Ne vit et ne brille qu'un jour;
Pour moi ma flamme est étetrnelle:
Pour moi ma vie est mon amour.

Tout le monde fut péniblement frappé de ces accents plaintinfs dont on ignorait la vraie cause, l'attribuant aux émotions qu'éprouvait Blanche de voir, après de si cruelles infortunes, son frère bientôt échappé comme par miracle au sort des combats, et se retrouvant au milieu de ce qu'il avait de plus cher au monde. Jules pour y faire diversion, s'empressa de dire:

"—C'est moi qui en ai apporté une jolie chanson de France

—Ta jolie chanson! s'écriat-on de toute part.

—Non, dit Jules, je la réserve pour ma bonne amie mademoiselle Vincelot, à laquelle je veux l'apprendre."

Or, la dite demoiselle, déjà sur le retour, avait depuis quelques années montré des sentiments hostiles au mariage, partant un goût prononcé pour le célibat; mais il était connu qu'un certain veuf, qui n'attendait que le temps nécessaire au décorum pour convoler en secondes noces, avait vaincu les répugnances de cette tigresse, et que le jour même des dépousailles était déjà fixé. Cette ennemie déclarée du mariage ne se pressait pas de remercier Jules, dont elle connaissait l'espièglerie, et gardait le silence; mais l'on cria de toute part:

"—La chanson! la chanson! et tu en feras ensuite hommage à Elise.

—Ça sera, après tout, comme vous le voudrez, dit Jules: elle est bien courtte, mais elle ne manque pas de sel."

Une fille est un oiseau
Qui semble aimer l'esclavage,
Et ne chérir que la cage
Qui lui servit de berceau.
Mais ouvrez-lui la fenêtre:
Zest! on la voit disparaitre
Pour ne revenir jamais (bis)

On badina Elise, qui, comme toutes les prudes, prenait assez mal la plaisanterie; ce que voyant madame d'Haberville, elle donna le signal usité, et on quitta la table pour le salon. Elise, en passant près de Jules, le pinça jusqu'au sang.

"—Allons donc, la belle aux griffes de chatte, dit celui-ci, est-ce une caresse destinée à votre futur époux, que vous distribuez en avancement d'hoirie à vos meilleurs amis? Heureux époux! que le ciel le tienne en joie"!

Après le café, et le pousse-café de rigueur, toute la société sortit dans la cour pour danser des rondes, courir le lièvre, danser le moulin tic tac, et jouer à "la toilette à madame". Rien de plus gai, de plus pittoresque que ce dernier jeu, en plein air, dans une cour semée d'arbres. Les acteurs, dames et messieurs prenaient chacun leur poste auprès d'un arbre: un seul se tenait à l'écart. Chaque personne fournissait son contingent à la toilette de madame: qui une robe, qui un collier, qui une bague, etc. Dès que la personne chargée de diriger le jeu, appelait un de ces objets, celui qui avait choisi cet objet était obligé de quitter son poste dont un autre s'emparait immédiatement: alors, à mesure que se faisait l'appel des différents articles de toilette à Madame, commençait, d'un arbre à l'autre, une course des plus animées qui durait suivant le plaisir de la personne choisie pour diriger le divertissement. Enfin, au cri de "Madame demande toute sa toilette," c'était à qui s'emparerait d'un arbre pour ne pas l'abandonner; car celui qui n'avait pas cette protection payait un gage. Tout ce manège avait lieu au milieu des cris de joie, des éclats de rire de toute la société; surtout quand quelqu'un, perdant l'équilibre, embrassait la terre au lieu du poste dont il voulait s'emparer.

Lorsque la fatigue eut gagné les dames, tout le monde rentra dans la maison pour se livrer à des jeux moins fatigants, tels que "La compagnie vous plaît-elle", ou "Cache la bague, bergère", ou "la cachette", "l'anguille brûle", etc. On termina par un jeu proposé par Jules, qui prêtait ordinairement beaucoup à rire. (Ces jeux, qui faisaient les délices des réunions canadiennes, il y a 60 ans, ont cessé par degré dans les villes depuis que l'élément étranger s'est mêlé davantage à la première société française.)

Les anciens Canadiens, terribles sur les champs de bataille, étaient de grands enfants dans leurs réunions. Presque tous étant parents, alliés, ou amis depuis l'enfance, beaucoup de ces jeux, qui sèraient inconvenants de nos jours et qui répugneraient à la délicatesse du sexe féminin des premières sociétés, étaient alors reçus sans inconvénients. Tout se passait avec la plus grande décence: on aurait dit des frères et des soeurs se livrant en famille aux ébats de la plus folle gaieté. (Les anciens Canadiens avaient pour habitude, même à leurs moindres réunions, de chanter à leurs dîners et soupers: les dames et les messieurs alternativement.)

Ce n'était pas sans intention que Jules, qui avait sur le coeur la pincée de l'aimable Elise, proposa un jeu au moyen duquel il espérait tirer sa revanche. Voici ce jeu: une dame, assise dans un fauteuil, commençait par choisir une personne pour sa fille; on lui mettait ensuite un bandeau sur les yeux, et il lui fallait alors à l'inspection du visage et de la tête seulement devant elle, la tête enveloppée d'un châle ou d'un tapis; chaque fois qu'elle se trompait, elle devait payer un gage. C'était souvent un jeune homme, un vieillard, une vieille femme qui s'agenouillait, la tête ainsi couverte: de là résultaient des quiproquos.

Quand ce fut le tour d'Elise de trôner, elle ne manqua pas de choisir Jules pour sa fille, ou son fils, comme il plaira au lecteur, afin de le martyriser un peu pendant l'inspection. Le jeu commence: tout le monde chante en choeur à chaque personne qui s'agenouille aux pieds de la dame aux yeux bandés:

Madame est-ce là votre fille (bis),
En boutons d'or, en boucles d'argent.
Les mariniers sont sur leur banc.

La dame voilée doit répondre par le même refrain:

Oui, c'est là ma fille (bis),

Ou bien:

Ce n'est pas ma fille (bis),
En boutons d'or, en boucles d'argent.
Les mariniers sont sur leur banc.

Après l'inspection de plusieurs têtes, Elise, entendant sous le châle les rires étouffés de Jules, crut avoir enfin saisi sa proie. Elle palpe la tête: c'est bien celle de Jules, ou peu s'en faut; le visage, à la vérité, est un peu long, mais ce diable de Jules a tant de ressources pour se déguiser! N'a-t-il pas déjà mystifié toute une compagnie, pendant une soirée entière, sous le déguisement d'habits du temps de Louis XIV, après avoir été présenté comme une vieille tante arrivée le jour même de France? Sous ce déguisement n'a-t-il pas eu même l'audace d'embrasser toutes les jolies dames de la réunion, y compris Elise elle-même? Quelle horreur! Oui, Jules est capable de tout! Sous cette impression, trémblante de joie, elle pince une oreille: un cri de douleur s'échappe, un sourd grognement se fait entendre, suivi d'un aboiement formidable. Elise arrache son bandeau et se trouve face à face d'une rangée de dents menaçantes: c'était Niger, le chien de la maison. Comme chez le fermier Detmont de Walter Scott, dont tous les chiens s'appelaient "Pepper", chez les d'Haberville, toute la race canine s'appelait "Niger" ou "Nigra", suivant le sexé, en souvenir de deux de leurs aïeux que Jules avait ainsi nommés, lors de ses premières études au collège, pour preuve de ses progrès.

Elise, sans se déconcerter, ôte son soulier à haut talon, et tombe sur Jules, qui tenait toujours Niger à bras-le-corps, s'en servant comme d'un bouclier, et le poursuit de chambre en chambre, suivie des assistants riant aux éclats.

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le coeur de ceux qui les habitaient! On improvisait des dortoirs pour l'occasion: on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes, qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les raisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle gaieté ne cessait que pendant le sommeil, et renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquiers, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'asseyait gravement sur une chaise; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houppe à poudre une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient; soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre; soit en poudrant les soucils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon. (L'auteur peint la société canadienne sans exagération et telle qu'il l'a connue dans son enfance.)

La société se dispersa au bout de trois jours, malgré les instances de M. et de Mme d'Haberville pour les retenir plus longtemps. Arché seul qui avait promis de passer un mois avec ses anciens amis, tint parole et resta avec la famille.

CHAPITRE DIX-HUITIEME

Ainsi passe sur la terre tout ce qui fut bon, vertueux, sensible! Homme, tu n'est qu'un songe rapide, un rêve douloureux; tu n'existes que par le malheur; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée!

CHATEAUBRIAND

CONCLUSION

Après le départ des convives, on vécut dans la douce intimité de famille d'autrefois. Jules, que l'air vivifiant de la patrie avait retrempé, passait une grande partie de la journée à chasser avec de Locheill: l'abondance du gibier dans cette saison faisait de la chasse un passe-temps très agréable. On soupait à sept heures, on se couchait à dix; et les soirées paraissaient toujours trop brèves, même sans le secours des cartes.

Jules, ignorant ce qui s'était passé entre sa soeur et de Locheill sur les rives du Port-Joli, ne laissait pas d'être frappé des accès de tristesse de son ami, sans néanmoins en pénétrer la cause. A toutes ses questions sur ce sujet, il ne recevait qu'une réponse évasive. Comme il pensa à la fin en avoir deviné la cause, il crut, un soir qu'ils veillaient seuls ensemble, devoir aborder franchement la question.

"—J'ai remarqué, mon frère, dit-il, tes accès de mélancolie, malgré tes efforts pour nous en cacher la cause. Tu es injuste envers nous, Arché, tu es injuste envers toi-même. Fort de ta conscience dans l'accomplissement de devoirs auxquels un soldat ne peut se soustraire, tu ne dois plus songer au passé. Tu as rendu, d'ailleurs, d'assez grands services à toute ma famille en leur sauvant une vie qu'elle devait perdre dans le naufrage de l'"Auguste", pour être quitte envers elle; c'est nous, au contraire, qui te devons une dette de reconnaissance que nous ne pourrons jamais acquitter. Il est bien naturel que, prévenus d'abord par les rapports de personnes que les désastres de 1759 avaient réduites à l'indigence et qu'oubliant tes nobles qualités, des amis, même comme nous, aigris par le malheur, aient ajouté foi à ces rapports envenimés; mais tu sais qu'une simple explication a suffi pour dissiper ces impressions, et te rendre toute notre ancienne amitié. Si mon père t'a gardé rancune pendant longtemps, c'est qu'il est dans sa nature, une fois qu'il se croit offensé, de ne vouloir prêter l'oreille à aucune justification. Il 'ta maintenant rendu toute sa tendresse; nos pertes sont en grande partie réparées, et nous vivons plus tranquilles sous le gouvernement britannique que sous la domination française. Nos habitants, autres Cincinnatus, comme dit mon oncle Raoul, ont échangé le mousquet pour la charrue. Ils ouvrent de nouvelles terres, et, dans peu d'années, cette seigneurie sera d'un excellent rapport. La petite succession que j'ai recueillie aidant, nous seront bien vite aussi riches qu'avant la conquête. Ainsi, mon cher Arché, chasse ses noires vapeurs qui nous affligent, et reprends ta gaieté d'autrefois.

De Locheill garda longtemps le silence, et répondit après un effort pénible:

"—Impossible, mon frère: la blessure est plus récente que tu ne le crois, et saignera pendant tout le cours de ma vie, car tout mon avenir de bonheur est brisé. Mais laissons ce sujet; j'ai déjà été assez froissé dans mes sentiments les plus purs: un mot désobligeant de ta bouche ne pourrait qu'envenimer la plaie.

—Un mot désobligeant de ma bouche, dis-tu, Arché! Qu'entends-tu par cela? L'ami, le frère que j'ai quelquefois offensé par mes railleries, sait très bien que mon coeur n'y avait aucune part; que j'étais toujours prêt à lui en demander pardon. Tu secoues la tête avec tristesse! Qu'y a-t-il, bon Dieu, que tu ne peux confier à ton ami d'enfance, à ton frère, mon cher Arché? Je n'ai jamais eu, moi, rien de caché pour toi: tu lisais dans mon âme comme dans la tienne, et tu paraissais me rendre le réciproque. Tu semblais aussi n'avoir aucun secret pour moi. Malédiction sur les événements qui ont pu refroidir ton amitié!

—Arrête, s'écria Arché; arrête, mon frère, il est temps! Quelque pénibles que soient mes confidences, je dois tout avouer plutôt que de m'exposer à des soupçons qui, venant de toi, me seraient trop cruels. Je vais te parler à coeur ouvert, mais à la condition expresse que, juge impartial, tu m'écouteras jusqu'à la fin sans m'interrompre. Demain, demain seulement, nous reviendrons sur ce pénible sujet; jusque-là, promets-moi de garder secret ce que je vais te confier.

—Je t'en donne ma parole," dit Jules en lui serrant la main.

De Locheill raconta alors, sans omettre les moindres circonstances, l'entretien qu'il avait eu récemment avec Blanche; et, allumant une bougie, il se retira, en soupirant, dans sa chambre à coucher.

Jules passa une nuit des plus orageuses. Lui qui n'avait étudié la femme que dans les salons, dans la société frivole du faubourg Saint-Germain, ne pouvait comprendre ce qu'il y avait de grand, de sublime, dans le sacrifice que s'imposait sa soeur: de pareils sentiments lui semblaient romanesques, ou dictés par une imagination que le malheur avait faussée. Trop heureux d'une alliance qui comblait ses voeux les plus chers, il se décida, avec l'assentiment d'Arché, un entretien sérieux avec Blanche, bien convaincu qu'il triompherait de ses résistances: elle l'aime, pensa-t-il, ma cause est gagnée.

L'homme, avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vaniteux égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du coeur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'oeuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse aux prises avec l'adversité? C'est là qu'elle se révèle dans tout son éclat; c'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épuiser leurs louanges. En effet, quel être pitoyable que l'homme en face de l'adversité! c'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la fable portant le monde de matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante! Il n'est point surprenant que Jules, qui ne connaissait que les qualités matérielles de la femme, crût triompher aisément des scrupules de sa soeur.

"—Allons, Blanche, dit Jules à sa soeur après dîner, le lendemain de l'entretien qu'il avait eu avec son ami; allons, Blanche, voici notre Nemrod écossais qui part, son fusil sur l'épaule, pour nous faire manger des sarcelles à souper; voyons si nous gravirons l'étroit sentier qui conduit au sommet du cap, aussi promptement que dans notre enfance.

—De tout mon coeur, cher Jules; cours en avant, et tu verras que mes jambes canadiennes n'ont rien perdu de leur agilité."

Le frère et la soeur, tout en s'aidant des pierres saillantes, des arbrisseaux qui poussaient dans les fentes du rocher, eurent bien vite monté le sentier ardu qui conduit au haut du cap; et là, après un moment de silence, employé à contempler le magnifique panorama qui se déroulait devant leurs yeux, Jules dit à sa soeur:

"—Ce n'est pas sans déssein que je t'ai conduite ici: je désire t'entretenir privément sur un sujet de la plus grande importance. Tu aimes notre ami Arché; tu l'aimes depuis longtemps; et cependant, pour des raisons que je ne puis comprendre, par suite de sentiments trop exaltés qui faussent ton jugement, tu t'imposes des sacrifices qui ne sont pas dans la nature, et tu te prépares un avenir malheureux, victime d'un amour que tu ne pourras jamais extirper de ton coeur. Quant à moi, si j'aimais une Anglaise, et qu'elle répondit à mes sentiments, je l'épouserais sans plus de répugnance qu'une de mes compatriotes.

Les yeux de Blanche se voilèrent de larmes; elle prit la main de son frère, qu'elle perssa dans les siennes avec tendresse, et répondit:

(à suivre)

Le bien qu'on fait la veille fait le bonheur du lendemain.

Le Canada aurait fourni des avions

(Suite de la page 3)

caines, lors de l'achat des appareils. Ces derniers, lorsqu'ils quittèrent le Canada, devaient se rendre directement en Turquie. Lorsque certaines révélations furent faites et que l'on sut que les avions étaient destinés à Franco, le gouvernement turc annonça qu'il ne connaissait absolument rien de cette affaire.

Le chef de la conspiration est, croit-on, un Turc qui vivait en France. C'est lui qui vraisemblablement acheta les appareils au Canada en utilisant de faux documents. Il aurait en réalité été un agent de Franco. Quand les gouvernements canadiens et américains instituèrent une enquête sur cette affaire, cet homme quitta la France pour rentrer dans son pays. Un complice l'avertit alors que les choses se gâtaient. Ce complice était employé au ministère turc des Affaires étrangères. Il lui fournit un nouveau passeport grâce auquel l'homme put fuir.

A Ottawa

Ottawa.—Le rôle que le Canda a joué dans l'affaire des 34 avions qui, partis d'un port canadien à destination de la Turquie, ont été débarqués en Espagne nationaliste, il l'a joué à son insu et il est complètement innocent dans cette affaire. C'est ce qu'ont déclaré, ici, des membres du gouvernement en commentant une dépêche venue de Ankara. Ottawa a découvert il y a quelques mois qu'il avait autorisé un manufacturier canadien à envoyer 34 avions en Turquie. Le gouvernement canadien croit que le manufacturier en question a agi en bonne foi et qu'il n'a jamais eu aucune intention de violer les lois du pays qui interdisent les envois de matériel militaire en Espagne.

Déclaration corporative

L'action corporative a fait imprimer sur un feuillet de quatre pages la déclaration qu'elle a publiée récemment dans les journaux. On y trouve une définition claire de la corporatiion, avec explication de chacun des termes, puis en six articles quelques notions générales sur la nature de la corporation, son rôle, sa compatibilité avec notre régime constitutionnel, son adaptation à nos traditions nationales, l'esprit enfin qui doit animer ses membres. Une formule d'adhésion suit cette déclaration. Elle sera adressée à tous ceux qui, sans engagement aucun de leur part, en feront la demande, accompagnée d'un timbre de deux sous, au secrétariat de l'Action corporative, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

L'hon. Wilfrid Gariépy, député de 3 rivières demande qùu l'on célèbre à cette date la ratification du statut de Wetminster. Sa législation requiert l'amendement de la loi fédérale de l'Interprétation.

L'EDUCATION CHRETIENNE

Discours de Son Exc. Mgr MacDonald, au souper offert aux sections catholiques, lors du Congrès des Commissaires d'écoles

Je désire tout d'abord remercier M. le Président et MM. les membres de la Commission Scolaire de leur aimable invitation à ce banquet.

C'est la première occasion qui m'est offerte de rencontrer ensemble des commissaires de divers endroits, bien que j'en aie déjà rencontré un certain nombre dans leurs propres paroisses. Je suis très heureux de les voir réunis ici en si grande nombre pour prendre part aux très importantes délibérations qui se poursuivent en ces deux journées de convention.

Si grande en effet est l'importance de ces délibérations, que je ne pouvais aucunement, dans la position que j'occupe, y rester indifférent. Je vous remercie donc bien sincèrement de l'honneur hautement apprécié que vous m'avez fait, et j'espère que de vos délibérations et de vos travaux résultera le plus grand bien pour notre pays. Je suppose que plusieurs d'entre vous sont mieux renseignés que je ne le suis sur certains détails pratiques de l'éducation. Le plus que l'on attend de moi est que je fasse certaines observations sur les principes solidement établi de ce qui constitue une saine éducation.

FONCTIONS IMPORTANTES

Je tiens à féliciter les commissaires de la position très importante qu'ils occupent dans leurs localités respectives. Ils ne sont pas seulement des membres individuels de différents districts scolaires, ils sont ceux que le public et les parents des chers petits enfants d'école ont chargé de la responsibilité de procurer à ces enfants la meilleure éducation possible.

LE CONTROLE DE L'EDUCATION APPARTIENT AUX PARENTS, ET NON PAS A L'ETAT

Cette tâche leur est confiée par les parents, au moins en partie. (En partie, dis-je, car au sens complet du mot, c'est une mission que ne peut être confiée à personne autre qu'aux parents eux-mêmes. Cette mission des parents, mission qui leur est propre, est de première importance, surtout dans un pays démocrates comme le nôtre, où la primauté de la famille sur l'Etat, quant aux droits et réclamations, est généralement reconnue. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui dans les pays qui vivent sous un régime de dictature. Là, chaque famille est considérée comme une propriété de l'Etat, comme un meuble quelconque. Mais dans tous les pays de démocratie, tout au moins dans tous les pays qui reconnaissent les principes chrétiens de l'éducation, les commissaires sont reconnus et acceptés comme étant ceux à qui les parents des enfants ont confié, en partie, leur contrôle de l'éducation. L'Etat n'a pas le droit de contrôler l'éducation des enfants, mais les parents ont ce droit. Ce sont les parents qui ont mis les enfants au monde, et ce sont les parents qui sont obligés par la loi naturelle de voir à l'éducation des enfants. Comme il leur est impossible, dans les conditions modernes, de le faire, tout à fait par eux-mêmes, ils sont parfaitement justifiés de confier à certaines personnes cette partie de leur tâche d'éducation qu'ils ne peuvent remplir par eux-mêmes, afin qu'elle soit accomplie d'une façon intelligente et régulière.

DEVOIRS DES COMMISSAIRES COMME MANDATAIRES DES PARENTS

Eh bien, les commissaires sont ceux auxquels les parents ont confié cette responsabilité. Vous pouvez alors facilement comprendre combien importante est votre mission, en tant que représentants de ceux auxquels Dieu lui-même a confié le soin des enfants qui grandissent.

Vous avez de sérieux devoirs à remplir. De ceux-là, l'un des plus importants est le devoir, chaque année, ou de temps à autre, selon le cas, d'engager les maîtres et maîtresses. C'est assurément l'un des plus importants devoirs qui incombent aux commissaires. Ils peuvent avoir à résoudre d'autres problèmes plus difficiles, par exemple trouver les fonds nécessaires, mais il n'en reste pas moins vrai que le choix des instituteurs est l'affaire la plus importante. Le principe chrétien que les enfants doivent honorer leurs parents est l'un des piliers de notre civilisation chrétienne. C'est une obligation que leur impose la loi même de la nature. Après leurs parents, les enfants doivent honorer l'instituteur, parce qu'il est l'engagé des parents pour procurer aux enfants cette partie de leur éducation que les parents eux-mêmes ne peuvent leur donner à raison des conditions complexes des temps modernes. Les parents n'engagent pas directement l'instituteur. Ils le font par l'intermédiaire des commissaires, et le choix de ceux-ci est effectivement celui des parents.

LA PREMIERE QUALITE DE L'INSTITUTEUR

Dans le choix des maîtres, s'il est une qualification que les commissaires doivent exiger, c'est bien celle du caractère. Je sais bien qu'il y a certaines qualifications intellectuelles requises. Le Département de l'Education y verra. Mais on ne peut attendre du Département de l'Education qu'il fasse l'examen de toutes les autres qualifications requises. C'est la tâche des commissaires. A ceux-ci de s'assurer que le maître possède toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin une oeuvre que Dieu impose, à titre d'obligation très sérieuse envers les enfants eux-mêmes. L'une des qualifications que le maître ou la maîtresse d'école doivent posséder, c'est la dignité de caractère qui puisse toujours inspirer aux enfants le respect et l'admiration. Ce n'est pas toujours chose facile, mais il est de vitale importance que la personne engagée soit douée de la plus haute qualité morale. C'est une obligation qui demande de la part des commissaires la plus grande vigilance. La chose est encore plus importante qu'autrefois, parce qu'il y a aujourd'hui dans le monde plus de mouvements et d'activités subversifs qu'il n'y en avait il y a dix ou vingt ans passés.

L'EDUCATION VERITABLE NE CONSISTE PAS SEULEMENT DANS LA CULTURE DE L'INTELLIGENCE

Un autre devoir qui incombe aux commissaires est celui de faire donner une véritable éducation aux enfants. Il n'est pas facile aux commissaires d'exercer ce contrôle sans l'assistance du Département de l'Education. Cependant c'est une obligation dont les commissaires ne peuvent se décharger entièrement. En règle générale, nous n'avons pas lieu de nous plaindre du travail qui se fait. Mais si bien fait que soit le travail, il faut s'assurer que c'est la bonne sorte de travail qui s'accomplit et que c'est la bonne direction qui est donnée. En bien des endroits il n'y a que le facteur intellectuel qui compte. Nous serions stupéfaits, si nous pouvions visiter les prisons et les pénitenciers du Canada et des Etats-Unis, d'y voir le grand nombre de personnes qui ont reçu une excellente éducation, mais dans leur éducation l'on avait insisté seulement sur l'élément intellectuel, et il n'y avait pas eu de formation de la volonté. Il n'y a pas de plus grand danger pour la société qu'une éducation où l'élément intellectuel est seul développé, sans contrôle de la volonté durant les années scolaires. Il est entendu que les commissaires doivent s'assurer dans toute la mesure du possible, qu'une bonne éducation générale est donnée dans les écoles sous leurs soins. Ils doivent s'assurer que l'éducation donnée dans nos écoles ne développe pas seulement l'intelligence, mais aussi toutes les autres facultés, le coeur, la volonté, l'intelligence, l'imagination, en un mot, toutes les facultés de l'âme et du corps. Chez personne l'éducation n'est complète à moins d'être une bonne éducation générale. Je demanderais donc aux commissaires de voir autant que possible à ce que les enfants sous leurs soins reçoivent la meilleure éducation générale possible, car c'est de cette manière seulement que les enfants recevront tout le développement que Dieu a voulu pour eux, et qui fera d'eux des enfants bien élevés.

POUR FORMER DE BONS CITOYENS

Un autre point sur lequel je voudrais insister c'est que les enfants d'école reçoivent toute l'éducation qu'il faut pour devenir de bons citoyens du pays où ils vivent. Il n'y aura toujours qu'un nombre restreint d'enfants qui auront l'avantage d'entrer dans les professions supérieures. L'éducation qui leur est donnée devrait les préparer à gagner leur vie dans le pays où ils sont. Que ce soit d'abord une éducation qui en fasse de bons citoyens. Tous les enfants qui ont été à l'école devraient être au premier rang des bons citoyens. Qu'ils soient plus tard des hommes vraiment bons, les femmes vraiment bonnes, de bons membres de l'Eglise, de bons membres de l'Etat, obéissants aux lois du pays, respectueux de tous les droits de Dieu comme de leurs droits personnels, c'est ce que l'on attend d'eux. Vous ne devriez jamais avoir peur d'insister sur ce point, qui fait partie de la loi de la nature elle-même aussi bien que de la loi positive exprimée dans les dix Commandements.

PROBLEMES DIFFICILES

Les problèmes que les commissaires rencontrent sur la route ne sont pas toujours faciles à résoudre. Il y a parfois de sérieuses difficultés. Le problème de trouver les fonds nécessaires est toujours un souci assez ennuyeux. Puis il y a l'obligation de se procurer les meilleurs maîtres et maîtresses, l'obligation de faire donner aux enfants la bonne sorte d'éducation, l'obligation enfin de leur procurer tous les éléments d'une bonne et saine éducation générale.

POURQUOI IL N'Y A PAS ENCORE DE VRAIE DEMOCRATIE

Rappelez-vous que nous vivons ici dans une démocratie. Il n'y a pas encore aujourd'hui de vraie démocratie, dans toute la force du mot, en aucun pays du monde, et la raison en est qu'il ne peut pas y avoir de vraie démocratie tant que le peuple lui-même n'a pas la véritable éducation. Démocratie veut dire gouvernement du peuple par le peuple; mais si le peuple n'a pas l'éducation voulue pour se gouverner par lui-même, la dictature sous une forme ou sous une autre s'introduira fatalement. Si nous ne favorisons pas les mouvements d'éducation pour adultes, nous ne faisons que préparer le terrain pour ces éléments subversifs et ces dictatures qui deviennent choses si ordinaires en certains pays et qui sont une menace pour le peuple dans le monde entier. En un mot, nous ne pouvons pas espérer pouvoir remplir tous nos devoirs de commissaires sans perfectionner notre propre éducation, sans encourager de toutes nos forces ce que l'on appelle communément l'éducation des adultes.

En terminant, je tiens à vous féliciter, messieurs, pour la position très importante que vous occupez dans la vie de l'éducation en notre pays. Je tiens à vous rappeler la gravité des devoirs qui vous incombent. En importance, ils viennent tout de suite après les devoirs des parents à l'égard des enfants que Dieu leur a donnés en leur imposant à eux d'abord la responsabilité de les élever et de leur procurer une véritable éducation.

J'espère que vous continuerez votre bon travail. Je suis heureux de voir que vous avez bien voulu venir ici en grand nombre, sans y être obligés, pour prendre part aux discussions, pour vous éclairer sur vos devoirs et responsabilités de citoyens, et tout particulièrement sur vos devoirs de commissaires d'écoles dans vos districts respectifs.

IVe CONVENTION...

(Suite de la première page)

ritage que nos ancêtres nous ont légué, afin que les Canadiens français continuent à jouer au Canada le rôle que la Providence leur a assigné.

"En terminant, laissez-moi vous remercier très sincèrement pour l'appui généreux que vous m'avez donné durant cette dernière année. Je remercie spécialement notre secrétaire, le R. P. Fortier, pour son concours si dévoué. Et je sollicite pour mon successeur la même générosité que vous avez déployée depuis la fondation de notre Association, à Edmonton, il y a déjà quatre ans. Enfin, merci à tous nos amis et un merci tout spécial à notre journal, LA SURVIVANCE, pour son concours très actif à notre travail scolaire.

Rapport du secrétaire

Le R. P. Fortier, secrétaire, lut d'abord deux lettres venant du R. P. E. Beaucage, O.M.I., curé de McLennan, et de M. le curé Paul Gagnon, curé de Girouxville, souhaitant aux Commissaires de langue française un grand succès dans leur congrès.

Le P. Fortier lut ensuite le rapport de l'assemblée de l'année dernière, puis donna un compte-rendu du travail accompli depuis un an:

A Lamoureux, les Canadiens français ont obtenu du Gouvernement l'érection de l'Ecole Séparée Paradis.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal nous a encore envoyé une caisse de livres et nous avons organisé deux autres bibliothèques scolaires françaises circulantes, à Bonnyville, en septembre, et à l'école Doucet, de St-Paul, en octobre. De plus, les districts scolaires Bonnyville, Lepage (Bonnyville) et Little Bear Creek (Lac Froid) se sont cotisés pour fonder une bibliothèque scolaire française circulante dans les écoles dépendant de ces commissions scolaires.

A l'intronisation de S. E. Mgr U. Langlois, O.M.I., Vicaire-Apostolique de Grouard, MM. J.-O. Pilon et E. Cimon, et le R. P. Fortier, S.J., représentèrent notre Association.

Après plusieurs assemblées et pourparlers avec la commission scolaire, les Canadiens français d'Edmonton ont réussi à augmenter l'horaire de français aux écoles Grandin et du Sacré-Coeur.

Par suite des démarches répétées de M. Pilon et avec la coopération de l'hon. Lucien Maynard, nous avons obtenu un troisième inspecteur bilingue; le Département de l'Education a nommé M. Stehlin à McLennan.

M. Pilon a également obtenu du Département de l'Education des mesures très utiles pour favoriser le recrutement de nos instituteurs et institutrices bilingues.

Le secrétaire a visité soixante-douze districts scolaires depuis un an.

M. Emile Soucy, de St-Léonard, N.B., a été chargé de lire, au Congrès de l'Association Acadienne d'Education de Bathurst, un travail sur les associations de parents, de commissaires et d'instituteurs, et nous a demandé des renseignements. Nous les lui avons envoyés avec plaisir.

L'A.C.F.C. de la Saskatchewan nous a demandé des renseignements sur le fonctionnement des grandes unités scolaires dans l'Alberta et sur la manière dont nos droits y sont respectés: car il est question de les établir en Saskatchewan. Dans une conversation avec M. Doiron, vice-président de l'A.C.F.C. et dans quelques lettres à M. de Margerie, chef du secrétariat, notre secrétaire a donné les renseignements nécessaires.

M. E. Cimon propose un vote de remerciements au président et au secrétaire pour leur travail. Toute l'assemblée seconde la proposition.

Grandes Unités Scolaires

M. Pilon demande tour à tour à M. l'Inspecteur Le Blanc et à MM. A. Rivard et J. Dussault, directeurs de grandes unités scolaires, des renseignements sur le fonctionnement de cette organisation et sur les résultats obtenus jusqu'ici.

De cet échange de vues, il résulte que, jusqu'ici, nos droits catholiques et français ont été respectés dans les grandes unités: partout, les commissaires locaux ont pu choisir leurs instituteurs et institutrices catholiques et bilingues.

Bien que nous n'ayons pas eu à souffrir des grandes unités scolaires jusqu'ici, M. St-Martin est d'avis que nous devons bien nous tenir sur nos gardes contre les abus qui peuvent survenir. L'histoire de l'enseignement français dans l'Ouest nous apprend que beaucoup de ces abus se sont produits dans le passé. Cela pourrait se présenter de nouveau. L'avenir de nos écoles dépend beaucoup de la qualité des directeurs que nous élisons dans les grandes unités. Or, plusieurs Canadiens français catholiques sont très négligents et ne vont pas voter: il arrivera, par exemple, qu'à un bureau de vote de cent trente électeurs, trente seulement iront voter. M. Isidore Paradis est d'avis, lui aussi, que nous devons être très défiants.

M. Pilon conclut: "Quand une grande unité est formée, il est très important de ne pas nous désintéresser de nos petites écoles, mais de garder la direction de nos 'districts' scolaires locaux. Quand les districts locaux votent l'enseignement de la religion ou du français, les cinq directeurs d'une grande unité sont obligés de se plier aux décisions des commissaires locaux pour engager les instituteurs. Si nous perdons la direction d'un district scolaire local, il est dangereux que ceux qui remplaceront nos commissaires catholiques et français ne votent la suppression de l'enseignement religieux et français, et alors, nous perdrons le droit de choisir nos instituteurs.

"Dans le district local, nous étions souvent la majorité. Dans la grande unité, de majorité que nous étions, nous devenons minorité. Mais soyons une minorité agissante. Défendons notre cause: elle est juste; on admire quelqu'un qui combat pour une belle cause. Voilà cinquante ans que nous avons l'enseignement du français dans les écoles de l'Alberta. On a tenu. Tenons encore. Quand on perd sa langue maternelle, on perd un peu de soi-même et cette perte ne se répare pas. Ce sera une consolation pour nous de garder à nos enfants cette langue qui est la nôtre et qui nous a si bien aidés à conserver notre religion."

La discussion se continue sur certains articles de la Loi Scolaire, sur le choix des instituteurs et sur la répartition des taxes. MM. Le Blanc et Pilon et le R. P. Fortier donnent tour à tour des explication sur ces points.

Elections de l'Exécutif

M. Alph. Brosseau est nommé président d'élections. Les commissaires élurent l'Exécutif suivant:

Président: M. J.-O. Pilon;
Vice-président: M. J. Dussault;
Secrétaire: R. P. J. Fortier, S.J.;
Directeurs: région d'Edmonton: M. E. Rodrigue; région de St-Paul: M. Alph. Brosseau; région de la Rivière-à-la-Paix: M. Ed. Cimon.

M. Pilon remercie les commissaires de l'avoir réélu président pour la cinquième fois. "J'ai beaucoup de plaisir à m'occuper des écoles," dit-il. Au Département de l'Education et dans toute la province, on sait que je représente tous les Canadiens français et que je réclame vos droits. Mais je dois m'appuyer sur vous. Notre Association de Commissaires est une grande force pour nous; elle est aussi une aide pour le Gouvernement qui, jusqu'ici, nous a souvent consultés et s'est efforcé de nous donner satisfaction et de prévenir les luttes de religions et de races. Je vous conseille encore de me préparer un successeur. Mais si je suis prêt à laisser la présidence à un autre, je puis vous assurer que je ne vous déserterai pas."

Les commissaires offrent leurs remerciements au R. P. A. Boucher, O.M.I., curé de St-Joachim, pour avoir mis la salle paroissiale à la disposition de notre Association.

Deuxième séance

Après souper, on ouvre la deuxième séance du congrès.

M. Paquette propose que, pour payer les dépenses du secrétaire, chaque commission scolaire composée de Canadiens français offre une contribution de trois piastres, et que, dans les autres districts, chaque commissaire canadien-français offre une contribution d'une piastre. M. Marcotte seconde. Voté.

Puis M. Viel propose que, dans les districts scolaires français, les secrétaires et les commissaires correspondent en français avec le secrétaire de la grande unité. M. Paquette seconde. Voté.

On discute ensuite plusieurs problèmes locaux et certains problèmes généraux: les manuels français, l'horaire de français, les démarches à faire pour que, lorsque l'on organisera des bibliothèques scolaires circulantes dans les grandes unités, on y introduise des livres français.

A la Section Catholique

Le soir du 12 janvier, la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton offrait un banquet aux commissaires catholiques.

S. Exc. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, était présent, ainsi que les RR. PP. O'Halloran, Gillis, Lavoie, O.M.I., Fortier, S.J., le Dr Staples, président de l'Alberta School Trustees' Association, Mme Rogers, secrétaire, M. Maurice O'Brien, secrétaire du Département de l'Education, et un grand nombre de commissaires catholiques de langue française, anglaise, allemande, ukrainienne et scandinave.

Après le banquet, le choeur des étudiantes du St. Mary's Separate High School chanta avec beaucoup d'art et d'expression deux chants de leur répertoire.

Puis M. Pilon, président de l'assemblée, demande à S. Exc. Mgr MacDonald de nous parler d'éducation catholique. La Survivance publie en entier le magnifique discours de Mgr MacDonald.

Le Dr Staples, invité à prendre la parole, engage les commissaires locaux à coopérer loyalement et énergiquement avec les directeurs des grandes unités.

M. Maurice O'Brien insiste pour que les commissaires catholiques soient bien représentés sur le bureau de direction des grandes unités. C'est leur droit et leur devoir.

Mme Rogers rappelle aux commissaires que, dans les grandes unités, ils ont encore beaucoup à faire et qu'ils doivent se montrer vigilants et courageux.

Les invités d'honneur se retirent alors, et les commissaires catholiques discutent leurs problèmes scolaires.

M. Gilbert, directeur catholique de langue anglaise de l'Alberta School Trustees' Association, insiste pour que les commissaires fassent engager des instituteurs catholiques dans leurs écoles, et constate avec plaisir que, dans le sud de la région d'Edmonton, ils donnent entière satisfaction.

M. Pilon, directeur catholique de langue française, rappelle aux commissaires catholiques que, s'ils sont une minorité dans la province, ils doivent faire connaître le point de vue catholique à la majorité. "Le Gouvernement ne nous moleste pas," dit-il. Les amendements votés à la loi scolaire, l'an dernier, ne nous ont pas été hostiles.

"Par suite de l'établissement des grandes unités scolaires, l'Exécutif de l'Alberta School Trustees' Association a été réduit de dix-sept à onze, et les membres de l'Exécutif n'ont pas voulu réduire la représentation des catholiques: ils ont admis qu'en gardant nos deux représentants, nous n'avions eu ce qui nous est dû, puisque nous sommes plus du cinquième de la population de l'Alberta.

"Comme catholiques, nous avons notre rôle en éducation. L'éducation sans religion n'est qu'une demi-éducation. Pour nous, l'enseignement des matières profanes est secondaire. Les Pères de la Confédération nous ont gardé le droit à nos écoles catholiques. N'exigeons rien de moins que tous nos droits. Ayons nos porte-parole à nous et laissons clairement entendre que nous ne supporterons aucune injustice.

"A la Convention, un conférencier, constatant le grand nombre d'arriérés-mentaux aux écoles, a proposé comme remède la stérilisation et la limitation des naissances. Un commissaire catholique de Calgary, M. R. McGuinness, lui a répondu victorieusement. Chaque fois que nous allons à une assemblée de commissaires, nous devons ainsi relever ce qui est contre nos principes."

M. Pilon a ensuite parlé quelques minutes en français.

Le R. P. O'Halloran, curé de Castor, soumet à la discussion certains points de la loi scolaire, puis rappelle qu'au sujet de difficultés concernant l'enseignement du français dans son école, il a conseillé à l'une de ses institutrices d'écrire au R. P. Fortier et que la chose s'est réglée. "Je tiens à l'enseignement du français," dit-il. "C'est un élément de culture de premier ordre." Le P. Fortier répond au P. O'Halloran que c'est grâce aux démarches de M. Pilon que l'on a eu gain de cause, et il profite de l'occasion pour féliciter le P. O'Halloran de l'intérêt qu'il porte à l'enseignement du français.

A ce propos, M. Pilon ajoute: "Si vous avez à vous plaindre, écrivez au Département de l'Education et envoyez une copie de votre lettre à votre directeur catholique, et nous défendrons votre cause."

Le R. P. Gillis, curé de Clandonald, et M. E. Cimon exposent aussi certaines difficultés concernant les écoles. M. Pilon promet de s'en occuper. M. G. Bugnet, directeur de la grande unité du Lac-Ste-Anne, nous fait part de son expérience.

On procède alors à l'élection des deux directeurs catholiques de l'Alberta School Trustees' Association. Au sujet du représentant des villes, M. R. McGuinness, de Calgary, se lève et dit: "Les commissaires catholiques de Calgary me prient de vous dire que je dois proposer la candida-

(Suite à la page 7)

CHEZ NOS ETUDIANTS

AU JUNIORAT ST-JEAN

Retour des vacances

Nous étions partis heureux et contents pour le foyer paternel. Nous avions travaillé pendant tout un semestre, le succès des examens avait semblé correspondre à l'effort apporté.

Surtout la douce pensée de revoir nos parents et tous ceux qui là-bas vivent à l'ombre du clocher natal et de nous mêler à leur vie pendant près de trois semaines nous enthousiasmait.

Le retour nous était dicté par l'autorité; il fallut briser des liens bien chers et partir un beau matin ou un après-midi.

Nous voilà sur le train qui nous conduit vers la capitale. Une dernière touche, quelques bons mots échangés avec nos compagnons de voyage et de fortune et nous filons.

Nous nous sentons le coeur moins gros; l'approche de l'Alma Mater fait doucement résonner les fibres de l'amitié.

Tous nos confrères à rencontrer, à qui serrer la main et offrir les souhaits sincères de l'attachement profond, nos professeurs à revoir, à entendre dire à chacun le mot consolant et sympathique!

Tout maintenant nous pousse à entreprendre généreusement la poursuite de nos études.

Dès le retour la lecture des notes de décembre nous indique les points faibles à renforcir, dès la première classe la mise devant nos yeux du chemin à parcourir nous éperonnent et nous convainquent que le travail est la clef du succès.

Les sports

Nos grands et nos moyens se mesuraient, dimanche dernier, contre deux équipes de "Kink Edward Park."

Nos grands eurent vite raison de leurs adversaires par un pointage de 8 à 3.

Harry n'a perdu aucune chance; Gérard fut actif et prompt à favoriser la combinaison.

Nos moyens ne furent pas plus battus. Ils sortirent vainqueurs du combat par un pointage de 6 à 3.

A L'OMBRE DE NOS CLOCHERS



Corr: D. Lessé.

Vacances

Nos écoliers et écolières de St-Augustin de Peace-River, les trois frères L'Heureux et E. Galibois, de Driftpile, sont retournés à leurs études. Bon succès!

Fêtes et Fêtes

Dans le temps de Noël et du Jour de l'An, il arrive qu'on fasse une petite fête; n'est-ce pas le temps des Fêtes un peu partout? Mais il y a fêtes et fête; cela créé quelques fois de la confusion. Ainsi on est tout confus de se voir arrêter par la police pour avoir fêté ces heureux anniversaires, cependant qu'on déclare ingénument que l'on ne se rappelle de rien. Une petite retraite fermée fait revenir la mémoire dans ces cas d'amnésie. Depuis les Fêtes, la police de High Prairie tient la route ouverte jusqu'à Driftpile...

Visiteurs

Le R. P. Léry, o.m.i., missionnaire à Dawson depuis une vingtaine d'années, venu visiter son compatriote et confrère de noviciate et compagnon d'armes lors de la grande guerre dans la personne du R.P. Serrand, o.m.i., principal de l'école indienne de St-Bruno.

Le R.P. Giroux de la mission de Grouard faisait une courte apparition dans notre village au cours de la semaine.

Décès

A St-Louis de Gonzague, Comté de Beauharnois, J.-B.-C. Bougie, père de Donat Bougie, de Vancouver, de Josaphat et Louis Bougie d'Edmonton, décédé le 4 courant à l'âge de 85 ans. Le défunt a souvent visité l'ouest où à part ses fils et de nombreux parents et amis, il avait des intérêts financiers.

Coin Des Anciens

Vous allez croire qu'il y a du nouveau, puisque la chronique des Anciens vous revient après une si longue absence. Rien de nouveau, les gars; en 1939, nous sommes aussi pauvres qu'en 1938, aussi cassés qu'en 1937, pauvres comme Job, cassés comme un jésuite... Nous avons deux sous en banque, juste de quoi acheter deux suçons, un pour notre président et l'autre pour notre aumônier... Sucré de consolation! Cahier de banque donc qui vaut dix sous; mais d'autres papiers nous disent que nous devons tout près de dix piastres! C'est bien toujours la même chose, nous tirons le diable par la queue...

Visiblement touchés par la misère de leur Association, les Anciens donneront un thé dimanche le 12 février, au presbytère de l'abbé Ketchen Comme l'an dernier, les hommes serviront! Mon doux, quelle grâce! C'est le dernier cri de l'élégance..

C'était notre intention de monter une séance cette année pour le mardi gras; elle est renvoyée au printemps; le 21 février, on donnera à la place un grand bingo.

Et pour le commencement de février, on projette, paraît-il, une réunion au Collège. Rien de sûr encore, mais c'est le Père Genest qui nous a mis la puce à l'oreille. Bientôt, peut-être, nous aurons la nouvelle.

Le 12 février, thé chez le P. Ketchen.

Le 21 février, bingo

S'il vous plait, ne venez pas tout seul au thé, encore moins au bingo. En vous retournant le soir, vous aurez un ami à qui dire combien vous aurez perdu.

Une belle action vaut mieux que le plus bel ouvrage.

St. Paul
ST. PAUL

Corr:—Paulin

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au R. P. Campagna, o.m.i. durant son séjour à St-Paul.

Baptêmes

Le 2 janvier fut baptisé Joseph Georges Pomerleau, enfant de M. et Mme Paul-Emile Pomerleau (Béatrice Lapointe). Parrain: Georges Pomerleau; marraine: Graziella Pomerleau.

Le 6 janvier, Jean Paul Beauregard, enfant de Joseph Albert Beauregard et Hazel Johnson. Parrain: Joseph Choignard et Flore Beauregard. M. Joseph Durand et Mme Johnson ont servi de témoins.

CAUSERIE DE M. M. DUPLESSIS

(Suite de la page 2)

En France

Que l'on regarde ce qui se passe en France. Dans ce pays aux traditions d'ordre séculaires, le premier ministre est obligé d'admettre, en l'année 1939, qu'il faut à tout prix combattre l'action corrosive du communisme en France, et l'on voit M. Daladier faire appel à tous les éléments d'ordre pour sauver le pays du communisme.

Ici

"Ici, dans la province de Québec, dit M. Duplessis, nous avons agi autrement et nous n'avons pas perdu de temps. Nous avons pris les initiatives nécessaires, car nous croyons qu'une once de prévention vaut mieux qu'une livre de remède. Et nous avons réussi à enrayer l'offensive communiste et le danger, qui a été menaçant à certain moment, est maintenant écarté.

"Et dans la province de Québec, nous nous mêlons de nos propres affaires. Nous ne disons pas que telle ou telle province ou tel ou tel gouvernement devrait faire ceci ou cela; nous laissons chaque province faire ce qu'elle croit opportun. Cependant nous disons que dans la province de Québec il n'y a pas de place pour le communisme, il ne peut y avoir de maison pour abriter ses activités et servir de foyer de propagande, et nous disons que cette maison doit être fermée.

Fausses couleurs

"Certains affirment que cette loi est antidémocratique, qu'elle est contre la liberté et le droit de parole. Le danger du communisme n'existe pas tant chez les communistes qui se montrent sous leur vrai jour que chez ceux qui, sous des couleurs empruntées et fausses, parlent de démocratie, de liberté, et de liberté de parole alors que tout le temps ils veulent masquer les progrès du communisme. C'est ce qui a été démontré dans l'enquête du comité Dies, et dans tous les autres pays.

Le droit et l'abus

Des gens de bonne foi ont prétendu que la loi contre le communisme viole les principes de droit britannique. Mais on oublie de faire la distinction entre le droit et l'abus. Viendra-t-on prétendre, par exemple, qu'en vertu du droit britannique, un individu peut monter à la tribune et prêcher le meurtre, le pillage et l'incendie? Va-t-on prétendre que le droit britannique laisserait cet homme continuer impunément ces appels? Est-ce sous prétexte de liberté, par exemple, qu'on laisserait aux enfants le droit de boire des breuvages empoisonnés? Est-ce que l'autorité, au contraire, n'a pas le devoir de les sauvegarder contre leur ignorance?

Quand le communisme prêche à la jeunesse les pires doctrines, est-ce que l'autorité a le droit de laisser corrompre ces jeunes gens?

Il y a une maladie que l'on appelle sous le diminutif T. B., qui, entre parenthèses, est aussi celui de Tim Buck. C'est la tuberculose. On dépense des sommes considérables non seulement pour la guérir, mais pour la prévenir, pour en garantir les petits enfants et les grandes personnes, à cause des conséquences mortelles pour ceux qui en seraient atteints. Quand il s'agit du coeur et de l'intelligence, et de dangers qui sont beaucoup plus graves, est-ce qu'il n'est pas impérieux de protéger la population?

Quand une maladie contagieuse éclate dans une maison, on la ferme par la quarantaine, pour protéger le reste de la population. On fait la même chose pour les foyers de contagion morale.

Sous la direction de Moscou

Ceux qui prétendent que le danger communiste est inexistant, se leurrent. Le communisme est sous la direction et le contrôle de Moscou. Les preuves en sont nombreuses et décisives; on a la preuve que Moscou a fourni les fonds pour la propagande communiste dans la province de Québec. Maintenant, est-ce que les citoyens britanniques de Québec vont prendre les ordres de Moscou et donner leur allégeance à Moscou, ou bien à leur roi Sa Majesté George VI? Avec le communisme c'est un seul drapeau, un seul pays, un seul idéal, un seul chef, un seul gouvernement, un seul programme, une seule idée.

"Si nous devons encourir des reproches pour cette loi, nous luttérons ou tomberons pour cette loi, mais je tomberai en combattant.

COAL VALLEY

M. C.-E. Barry, notre Directeur-Gérant, et Mme Barry sont venus passer quelques jours à leur résidence de Coal Valley.

Nous sommes toujours heureux de les avoir au milieu de nous, surtout Mme Barry que nous n'avions pas vue depuis plusieurs mois. Nous admirons sa franche gaieté et son charmant sourire. Nous espérons qu'elle nous reviendra plus souvent.

* * *

Le R. P. Valérien Gaudet, o.m.i., est venu ici pour la Messe de Minuit; ses parents et nombreux amis étaient tous heureux de le revoir. Nous attendons avec impatience sa prochaine visite.

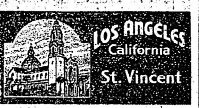
* * *

Mme Octave Chevigny, de St-Albert est en promenade chez sa fille Mme Roland Piquette.

Le 15 il y eut une très belle cérémonie dans notre chapelle. M. Joseph Holroyd, contremaître à Sterco, a publiquement embrassé la foi catholique et a fait sa première communion.

Le R. P. Landrigan, notre Curé, a félicité le nouveau converti par des paroles très appropriées. Il nous dit entre autres: que nous qui sommes nés catholiques nous n'apprécions pas toujours cet héritage qu'est notre foi, mais quand nous voyons des gens d'une autre religion embrasser notre foi, cela devrait nous rendre meilleurs catholiques.

Le cercle de Récréation tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain pour choisir de nouveaux officiers, qui s'occuperont de la patinoire, tennis, cinéma, danse et autres amusements et sports.



Une petite incendie qui aurait pû causer une conflagration s'est allumée au garage de M. Lamoureux. Le feu prit au deuxième étage par un marbre surchauffé qui communiqua la flamme au mur; elle sortait sous les toits quand les gens s'en aperçurent. Grâce aux extincteurs et aux pompes chimiques on réussit à contrôler le feu. A ce moment il y avait six chars, un camion et un tracteur dans le garage. Les pertes ne sont pas trop considérables.

LOS ANGELES California — St. Vincent

Corr: M. J.-R. Thibodeau

Cercle Jeanne d'Arc

Mme Emilie Bélanger est décédée à l'hôpital le 4 janvier à l'âge de 76 ans, après une longue maladie. Elle fut enterrée au cimetière Calvaire le surlendemain, le 6.

Elle laisse six filles: Mmes Stubles, J. Noël, H. Arnold, G. Raymond, P. Robinson et Malvina; et quatre fils: Joseph, Paul, Jean et Edouard. Mme Robinson et Malvina, Joseph, Jean et Edouard sont ici à Los Angeles. Elle laisse aussi deux frères demeurant au Nord Dakota, et une soeur demeurant à Legal, Alberta, Mme Marguerite Lemire. Un de ses fils, Jean Bélanger, est marié à une des filles de M. et Mme Georges Sarrasin, Joséphine. Nous offrons nos sympathies à la famille.

* * *

Ce fut une magnifique soirée que nous eûmes chez Mme B. All samedi dernier, le 7 janvier. Danse, maison remplie d'invités, bonne musique, bon goûté. Ceci pour sa soeur Mme R. Gadoury, en promenade chez elle, et aussi pour essayer de remettre quelques-unes des multiples politesses qu'elles reçurent de tous côtés. Si Mme Gadoury, ou tout autre Canadien descends chez nous pour se reposer, c'est mal juger de notre capacité de les faire trotter.

A cette soirée All nous vous le disons tout de suite, nous eûmes du cinéma. Mr. Smith, un ami des Hervy Meunier, nous montra quelques unes des vues animées qu'il prit pendant une certaine vacance de l'été dernier avec un groupe des nôtres à Coronado Beach. Intéressant! Vous n'avez jamais vu peut-être, nos Canadiennes en cinéma, c'était magnifique, colossal. Si les directeurs d'Hollywood voyaient cela! Ca me tente d'aller leur porter. Il y a dans cet émouvant drame de la camaraderie, de l'amour de famille, mais rien qui pourrait blesser nos natures. On y voit les Smith, Meunier, All, Gaumont, R. Leduc. On s'y baigne, on y prend le thé on pose, on s'y promène à cheval, et personne n'a tombé, pas même Mme All. Du moins, on ne nous le montre pas; le film est peut-être passé par le bureau de censure. M. Hervy Meunier est absent de nous en ce moment, ça nous fit du bien de le voir là, dans ces vues. Et ce cinéma était en couleurs, s'il vous plait. Mme Gadoury croit partir vers le 15 de ce mois. Nous la regretterons, et peut-être nous regrettera-t-elle, elle aussi. Elle s'en retourne chez elle, reprendre le repos qu'elle était venu chercher ici.

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Dimanche dernier le R. P. Kucharczyk, o.m.i., de Flat Lake, venait pour desservir les Polonais de cette paroisse.

La semaine dernière M. le Curé Lapointe et sa ménagère rendaient visite à des parents. M. l'abbé Barbeau les accompagnait.

M. et Mme Albert Ouellette sont allés en promenade à Edmonton.

Voici les statistiques de la paroisse: Familles, 52; 286 âmes. Il y a eu 17 baptêmes, 2 mariages, 5 décès, dont 3 bébés. Il y a eu 13 premières communions.

GROUARD

Le 27 décembre le R. P. Giroux célébra dans le chapelle du couvent une messe à l'occasion du mariage de quatre futurs époux qui uniront leur destinée par des engagements sacrés, en présence de témoins ils prononcèrent le oui traditionel. Les Soeurs et les élèves chantèrent des cantiques appropriés et une marche musicale accompagna les heureux époux à leur entrée et sortie de la chapelle ce qui donna un air de fête, leurs figures toutes rayonnantes exprimaient la joie et le bonheur qu'ils goûtaient en ce moment. Ces jeunes gens ayant fréquenté l'école plusieurs années, aussi plus que les autres ils ont été privilégiés. En quittant le couvent ils se rendirent chez les Révérends Pères où une table couverte de bons mets les attendait, on dégusta avec appétit les gâteaux, beignes, etc. Et avant de s'en retourner dans leur pays, ils exprimèrent au personnel religieux leurs remerciements et dirent le bon souvenir qu'ils garderont des bontés reçues.

A l'aurore de la nouvelle année le thermomètre a déjà marqué 55 degrés de froid et la neige tombe en abondance, les chemins sont obstrués et toute communication est interrompue. Cependant un bon nombre de catholiques assistent à la messe et au sortir de la chapelle ils se rendent à l'Evêché recevoir la bénédiction de Monseigneur et presser la main des Révérends Pères et Frères. Les élèves ne voulant pas déroger à la coutume de recevoir parents et amis pour la veillée du premier de l'An et des Rois, invitèrent le personnel religieux des deux communautées qui se rendit à leurs désirs. La fève trouvée dans le gâteau avait désigné un Roi et une Reine parmi les élèves. Le devoir s'imposait de rendre des hommages respectueux à ces heureux privilégiés, un trône improvisé pour la réception les attendait et ce fut au milieu des rires et d'applaudissements qu'ils parurent dans la salle vêtus d'habits de circonstance et la tête ornée d'une couronne; ils montèrent avec timidité les degrés et durent s'asseoir sur leur trône pour recevoir les félicitations et les hommages respectueux qu'on leur offrit. A tour de rôle garçons et fillettes se présentèrent soit pour une chanson, dialogue, pièce improvisée, etc., c'était tout à fait comique et amusant de constater la naïve simplicité avec laquelle les acteurs se présentaient devant l'auditoire. Monseigneur voulant leur faire plaisir et sur l'invitation des élèves chanta quelques chansons populaires ainsi que le R.P. Falher qui n'a pas oublié ses chansons Bretonnes. L'hymne national termina la séance et Monseigneur bénit l'assistance. Il promit que cette réunion des fêtes de la nouvelle année continuera d'être une coutume à Grouard.

* * *

La mission de Salt Prairie desservie par le R. P. Proulx est gravement éprouvée par la maladie; malgré la vigilance et la sollicitude du cher Père, la terrible grippe a fait trois victimes dans la même famille. Dans les environs, plusieurs sont encore gravement malades. Espérons que la température si douce que nous avons actuellement nous délivrera de ce fléau.

TEMOIN

CALGARY

Corr: Marceau

Soirée de patin

Pour jeudi soir, le cercle des jeunes gens prépare une soirée de patin, la première de la saison. Tous se rencontreront à la patinoire Glacier. Après la veillée sur la glace, un réveillon sera servi à l'école de Sainte Marie.

Donnons-nous le mot: soyons-là.

Bénédiction des enfants

Dimanche dernier, à trois heures de l'après-midi, notre Père Curé a béni tous les petits enfants à cette belle cérémonie d'enfants.

* * *

Après plusieurs semaines de belle température, gâtée par ces charmants vents qu'on appelle les "chinooks", Calgary se voit encore une fois couvert d'une légère couche de neige. Le "chinook" semble vouloir revenir malgré cela.

On se mouche en général avec d'autant plus d'éclat qu'on est de condition plus modeste...

BROSSEAU
St-Laurent

Corr: Z. A. C.

Le R. P. Hilarion, supérieur du couvent des Pères Franciscains à Edmonton, nous fit l'honneur de célébrer la messe de minuit et de nous donner un sermon très pratique sur la "famille chrétienne."

Nous avons regretté que la température de 55 au-dessous de zéro, n'ait pu empêcher le bon père de partir pour Edmonton avant le 1er de l'An, car nous aurions aimé à l'avoir avec nous en ce jour de paix et de bonheur.

* * *

Il y a eu durant les fêtes de belles et grandes réunions de parents et d'amis. Le soir de Noël M. Joseph Brosseau, sous les auspices de ses enfants, donna une soirée à la salle paroissiale.

Au Jour de l'An une soirée se fit chez M. Albert Coutu et une autre chez M. J.-B. Vincent; aux Rois, les réunions du soir ont eu lieu chez Mme Sylvio Chouinard et chez M. Martin Lavallée.

* * *

M. Gaspard Foisy de Foisy passa les fêtes à Brosseau, chez Mme J.-B. Vincent. M. et Mme Fortunat Charron, de St-Bride, vinrent souhaiter bonne année à la famille de M. Grenier, de Brosseau.

* * *

Mlle Marie Rose Mathieu institutrice à Lafond, et Jeanne Desaulniers, de Lafond, passent la fête des Rois en compagnie de leurs amies: Lucie et Florence Brosseau.

Le 3 Janvier

M. et Mme Dagenais prirent le train pour l'Est. Ils se rendent à Rouyn où M. Dagenais visitera sa mère.

La famille Théroux a quitté Duvernay pour Plamondon où elle fera sa demeure.

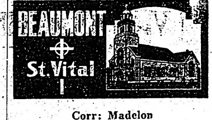
Le 8 Janvier

La soirée paroissiale donnée sous les auspices des familles Joseph Riou, Joseph Théroux, Albert Didier, rapporta un montant considérable; ce qui veut dire que la générosité n'est pas encore disparue de la paroisse.

Les organisateurs de la soirée ont bien apprécié la coopération des amis, dont voici les noms: M. et Mme Athanase Venne, Mme Joseph Paré, les Mlles Théroux, de Warwick, M. John Wallnoc, constable de la région de Two Hills, M. et Mme Sullivan, boucher de Two Hills, M. Sandy Ferguson.

Travail comme si tu devais vivre cent ans; prie Dieu comme si tu devais mourir demain.

Cherchez le devoir, et le bonheur vous viendra par surcroît.



Corr: Madelon

Grâce à un généreux ou à une généreuse donatrice nous avons maintenant la statue de St-Vital dans l'église. C'est une belle statue, placée à gauche de l'autel. Elle orne très bien notre sanctuaire. Le donateur fait taire son nom, mais nous le remercions de tout coeur.

* * *

M. J.-B. Legault a entrepris des bancs pour le choeur et le jubé. Félicitations, car c'est de la belle ouvrage.

* * *

M. et Mme Edmond Vallée sont en visite depuis une semaine chez leur fille Mme Paul Rhéaume d'Edmonton. Nous apprenons que Mme Rhéaume se rétablit tranquillement

* * *

M. Wilfrid Magnan a vendu son gros camion à son frère Paul. M. Wilfrid Magnan s'occupera de son magasin et d l'élevage de visons sur une plus grande échelle.

Naissance

A M. et Mme A. Bilodeau, une fille née à l'hôpital de la Miséricorde. Chez M. et Mme Aimé Lavigne, un fils né aussi à l'hôpital de la Miséricorde.

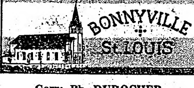
Chez M. et Mme O. Maisonneuve, un fils né à l'hôpital de la Miséricorde.

* * *

Chez M. et Mme Joseph L'Heureux déménage à Vimy. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

La température est maintenant assez belle que l'on se croirait jamais à la mi-janvier.



Corr: Ph. DUROCHER

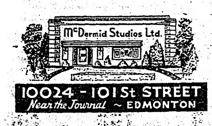
La nouvelle année nous a apporté deux semaines de beau temps. Les chemins, quoique un peu menaçants, sont encore ouverts pour autos entre St-Paul et Lac Froid. La saison du carnaval bat encore son plein et les Canadiens s'amusent en Canadiens: fricots, soirées et petites sauteries se succèdent.

Ce soir, un grand concert sera donné à la salle paroissiale en honneur de la fête de notre curé, le R. P. Lapointe. Le programme est donné par les élèves de l'école du village sous la direction des religieuses Nous donnerons les détails la prochaine fois. La salle paroissiale, ou plutôt le théâtre a été renouvelé avec un nouveau rideau. L'abbé Barbeau et M. Réal Fraser ont été en charge des travaux et avec l'aide de quelques autres, ils nous ont fait quelque chose de très joli et de pratique.

Depuis notre dernière chronique, une jolie soirée de bingo avait été organisée par les enfants de Marie Ce fut un succès complet, tant au point de vue financier qu'au point de vue artistique. Les acteurs d'une séance très intéressante et

(Suite à la page 7)





IVe CONVENTION

(Suite de la page 5)

ture de M. Pilon. Ils estiment que M. Pilon a rendu de grands services à la cause de l'éducation catholique. Personnellement, quand j'ai affaire à M. Pilon, j'ai une impression de sécurité: je suis sûr que, quand il entreprend quelque chose, il va jusqu'au bout." M. Carroll, de Red Deer, seconde. Les commissaires des villes élisent unanimement M. Pilon.

M. Alph. Brosseau propose M. Gilbert comme représentant des campagnes. M. Paquette seconde. M. Gilbert est élu.

MM. Brosseau et McGuinness remercient la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton pour le banquet et le programme musical.

Pour la troisième année, les commissaires catholiques renouvellent ce beau geste d'union catholique: les commissaires des villes, en majorité de langue anglaise, élisent un Canadien français, et les commissaires des campagnes, en majorité de langue française, élisent un catholique de langue anglaise. Comme Canadiens français, nous avons été particulièrement fiers d'entendre notre coreligionnaire irlandais faire un si bel éloge de notre président, M. Pilon.

BONNYVILLE

(Suite de la page 6)

bien rendue furent Mlles Bernadette Mathieu, Léonce Boisjoli, Réal et Gérard Fraser, Joffre Déchène et Adolphe Couture.

* * *

M. et Mme J.-O. Binette sont allés à Drumheller, à l'occasion du mariage de leur fille cadette, Mlle Jeannette avec M. Don Lotzer. Les nouveaux mariés s'établiront dans ces régions, où le marié dirige un cinéma.

* * *

M. et Mme J.-N. Vallée font part à leurs amis de la naissance d'une gentille petite Diane; c'est la dixième de la famille.

* * *

La ligue de gouret continue ses activités, soit entre groupes locaux ou avec les villages voisin. Elk Point leur ont imposé une autre défaite d'un point, mais nos joueurs sont revenus blessés et très fatigués; c'est le plaisir du gouret, mais ils prennent cela en bon sports. Aujourd'hui nos joueurs sont allés à St-Paul. Les jeunes ont vaincu les jeunes du Lac Froid durant les vacances.

* * *

Les collégiens sont retournés à la ville, après une bonne vacance.

M. Aimé, Mlles Pauline et Lorraine Déchène étaient de passage dans leur famille pour Noël, et une partie de la vacance.

La traite des enfants espagnols continue

L'opinion et la presse mondiale qui prétendent aujourd'hui prendre la défense des victimes de toutes les persécutions, continuent systématiquement à ignorer celles des Soviets et celles des "républicains" en Espagne. Elles n'ont aucun mot d'indignation contre le rapt illégal d'enfants espagnols par milliers, transportés par les Soviets en URSS.

La "Pravda" du 7 décembre 1938 annonce un nouvel arrivage d'enfants (117 en tout). Le plus jeune n'a que 22 mois. Les organisations du Parti communiste s'en sont saisis, ainsi que les représentants de l'Instruction publique, un groupe de pédagogues espagnols en Russie.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Suite de la page 2)

Le Royaume-Uni et les Etats-Unis, d'une part, les Etats-Unis et le Canada, d'autre part, ont signé le 17 novembre dernier, à Washington, les conventions commerciales dont la négociation se poursuivait depuis plusieurs mois. Entrées en vigueur le 1er janvier, si elles abolissent les accords d'Ottawa de 1932 elles conservent les grandes lignes du traité que le Canada et les E.-U. avaient conclu en 1935, tout en offrant aux deux pays de plus grands avantages.

Les nouveaux accords, qui modifient des centaines d'articles dans les tarifs douaniers des parties contractantes, comportent naturellement des concessions mutuelles. Nous consentons aux Etats-Unis des réductions de droits sur un grand nombre d'articles et nous perdons le bénéfice du dégrèvement de 6 cents le boisseau qui était accordé, sur le marché anglais, au blé cultivé dans l'Empire britannique. L'abolition de ce privilège n'aura probablement pas de conséquences sérieuses, étant donné la qualité supérieure du blé canadien. L'accord de Washington élargira les débouchés que trouvent aux Etats-Unis un grand nombre de nos produits de la ferme, de la forêt et de la pêche, qui sont précisément les domaines de la production où le regain d'activité s'est le moins fait sentir jusqu'ici. Il réduira, par ailleurs, les prix de nombreux articles que nous importons des Etats-Unis, ce qui ne saurait manquer d'avoir une influence favorable à la fois sur les prix de revient de certaines branches d'industrie et sur le coût de la vie en général. Il favorisera enfin la reprise du commerce international, puisque le Royaume-Uni et les Etats-Unis effectuent entre eux à peu près 26% des échanges mondiaux, auxquels le Canada contribue aussi dans une large mesure. Les effets de la nouvelle convention auront une portée d'autant plus grande qu'elle étend à une vingtaine d'autres pays le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

CONSEQUENCES DES IMPOTS EXCESSIFS

L'augmentation de la dette nationale et des autres dettes publiques, depuis un certain nombre d'années, ne saurait laisser indifférent aucun citoyen de ce pays. La dette directe du Dominion a passé, de $2,228,-129,000 le 31 mars 1930, à $3,248-900,000 le 31 mars 1938. La somme des dettes du Dominion et des provinces, par habitant, a plus que doublé en cinq ans. Les dettes des municipalités et des autres collectivités publiques ont enregistré également une rapide progression.

Cet endettement excessif se traduira par des impôts dont le poids ne peut que ralentir le progrès économique du Canada. Tous les Canadiens, qu'ils le sachent ou non, supportent ce fardeau. Ceux qui ne sont pas assujettis à l'impôt direct paient des impôts indirects qui sont intégrés dans le prix de ce qu'ils achètent. Au surplus, de trop lourds impôts comportent d'autres conséquences d'autant plus dangereuses qu'elles ne se manifestent pas immédiatement. Les abus de fiscalité diminuent le pouvoir d'achat et les facultés de placement du public. Ils élèvent anormalement les frais de l'industrie et du commerce, dont ils réduisent les bénéfices et aggravent les risques. Ils découragent ainsi l'esprit d'initiative et éloignent les capitaux canadiens et étrangers des entreprises de production: en un mot, ils sapent lentement l'économie d'un pays.

QUE NOUS RESERVE 1939?

Les prévisions, toujours difficiles, le sont peut-être plus encore que jamais au seuil de cette nouvelle année. L'apaisement politique qui est sorti des entretiens de Munich est loin de présenter un caractère définitif. Les événements d'Extrême-Orient sont susceptibles d'avoir sur le monde occidental des conséquences dont il est encore impossible de mesurer l'étendue. La reprise des affaires aux Etats-Unis, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis le milieu de l'année dernière, tient, en partie du moins, à des injections masives de fonds publics dans l'économie du pays. Il y a cependant lieu d'espérer que l'impulsion ainsi donnée amorcera l'initiative privée, seule capable d'assurer à la vie économique un cours normal et régulier. D'autant plus que les accords de Washington, qui modifient très sensiblement la politique commerciale des Etats-Unis, devraient exercer sur ce pays une influence favorable.

Si les événements de l'extérieur sont propices à une certaine reprise du commerce international, le Canada sera mieux que jamais en mesure d'en profiter. Les progrès réalisés dans la mise en valeur de nos ressources minérales, de même que le développement de l'industrie manufacturièrer, confèrent à l'économie canadienne une stabilité que la richesse agricole seule, tout importante qu'elle est, ne saurait lui assurer. Divers indices paraissent justifier l'espoir que l'année qui commence verra la reprise du mouvement de rétablissement des affaires qui s'était interrompu l'an dernier. Tout en observant les règles de prudence qui s'imposent pendant une période d'incertitude comme celle que nous travrsons, il est permis d'envisager l'avenir avec confiance.

La Revue de l'Université

Livraison de janvier-mars 1939
SOMMAIRE

Les lettres canadiennes d'autrefois, par Séraphin Marion, de la Société Royale président de la Société des Conférences. Pour une mentalité chrétienne, par Rodrigue Normandin, o.m.i., professeur à la Faculté de Philosophie. Les ancêtres du marquis de Montcalm, par R. La Roque de Roquebrune. La jeunesse musicale du cardinal Bellarmin, par Alfred Bernier, s.j. Optimism and Pessimism, by professor Daniel C. O'Grady. Qu'est-ce que connaitre? par Julien Peghaire,c.s.Sp. Fascism in Quebec: A false Alarm, by Henri Saint-Denis o.m.i. Le sacerdoce des fidèles; sa nature et son fondement dogmatique, par Arthur Caron, o.m.i., vice-recteur, doyen de la Faculté de Droit canonique. Le corps mystique d'après saint Thomas d'Aquin par Henri Matte, o.m.i., professeur à la Faculté de Théologie. Apocalypse de St-Jean; Bref commentaire (suite) par le Père Fortuné o.m.Cap. Chronique, Bibliographie, Recension des revues.

Edition partielle (512 pages $2.00
Edition complète (796 pages) $2.60

Le vrai remède

Nous sentons un certain souffle de révolution. Il y a du scepticisme, de l'aigreur; ce sont les coeurs qui sont malades. Nous avons bien lieu toutefois d'espérer que la révolution sera évitée. C'est par la charité individuelle et par la charité administrative que ces catastrophes seront écartées. Voilà en substance les sentiments qu'exprimait récemment S. Em. le Cardinal Villeneuve, aux officiers et membres actifs comme honoraires de Québec, Lévis et de la région de la Société St-Vincent de Paul, groupés au salon rouge de l'Archevêché pour lui présenter leurs hommages et leurs voeux.

UN FILM SUR LE GRAND NORD CANADIEN

Paris.—Le 15 février prochain, le metteur en scène Jacques Feyder, auteur de "Kermesse Héroïque" commencera la réalisation d'un film qui présente la particularité d'être un film parlant français, mettant en scène des personnages anglo-saxons et dont l'action se déroule en Amérique du Nord. Le scénario est tiré du roman de Maurice Constantin Weyer, qui séjourna longtemps au Canada. C'est d'abord à New-York, dans les milieux industriels américains, puis au grand Nord dans les forêts glacées du Canada que se déroule l'action de "Telle Qu'elle Etait De Son Vivant". Jacques Feyder a exprimé à ce sujet sn intention d'aller braquer sa caméra sur des paysages de neige qu'il n'a pas encore eu l'occasion de filmer. A cette occasion, il s'est assuré le concours d'un magnifique attelage de soixante chiens de trait primé à l'exposition du Groënland. D'ores et déjà, il a choisi Michele Morgan, qui fut la vedette de "Quai des Brumes," comme principale interprète de "Telle Qu'elle Etait De Son Vivant."

Les Potins de la Radio

Longueur d'ondes:
CJCA: 730 Kil. — CJOC: 950 Kil. — CKUA: 560 Kil. — CFAC: 930 Kil.

JEUDI

6.00 P.M.—"Les Concerts Symphoniques de Montréal", au poste CJCA.
8.00 P.M.—"Kraft Music Hall", au poste CJCA.

VENDREDI

8.00 P.M.—"Beverley Baxter", aux postes CJCA, CFAC et CJOC.

SAMEDI

12.00 A.M.—"L'Opéra métropolitain", au poste CKUA.
3.30 P.M.—"Deux Pianos", au poste CJCA.
7.00 P.M.—"Partie de gouret de la Ligue Nationale." CJCA, CFAC, CJOC.
8.00 P.M.—L'orchestre symphonique de National Broadcasting par Toscalini. Poste CJCA.

DIMANCHE

1.00 P.M.—"Symphonie philharmonique de New-York", avec commentaires. Au poste CJCA.
3.00 P.M.—L'Heure Catholique d'Edmonton. Au poste CJCA.
5.00 P.M.—"Jell-O-Program", aux postes CFAC, CJOC, CJCA.
6.00 P.M.—Programme "Chase & Sankorn" avec Charlie McCarthy, aux postes CJCA, CFAC et CJOC.
7.00 P.M.—Drame de Shakespeare "Julius Caesar" avec Charles Warburton, au poste CJCA.

LUNDI

6.00 P.M.—"C'est Paris" orchestre d'André Durieu, au poste CKUA.
8.00 P.M.—L'heure "Carnation Contented". Postes CJCA et CJOC.
8.30 P.M.—"Le gouvernement du Canada". série de causeries par les différents départements du gouvernement fédéral. — CJCA.

MARDI

7.30 P.M.—Symphonie de Toronto. Au poste CJCA.
10.00 P.M.—Emission "Al Jolson", au poste CJCA.

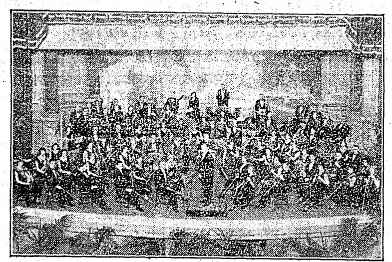
MERCREDI

8.30 P.M.—Choix de pièces lyriques, avec Raoul Jobin, de l'Opéra de Paris, Germaine Bruyère et l'orchestre, sous la direction de J.-J. Gagnier. Au poste CJCA.
9.30 P.M.—"La formation du Canada", pièce historique. Poste CKUA.

AU POSTE DE RADIO CKUA

Lundi prochain, le 23, de 6 h. à 6 h. 30, le poste CKUA transmettra une émission de chansons françaises exécutées par Lys Gauty, célèbre cantatrice européenne.

L'orchestre symphonique de Calgary



L'orchestre symphonique de Calgary, comprenant 80 instruments, jouera aux postes de Radio-Canada, de 8 h. à 9 h., mercredi, le 18 janvier. Les 9 et 23 mars, il continuera et terminera sa série d'émissions commencées le 20 du mois de décembre dernier



F. FRANCO AVANCE VERS BARCELONE

107 villages sont capturés

Hendayé.—Des observateurs militaires le long de la frontière ont reçu des rapports voulant que les nationalistes aient, depuis le début de leur grande offensive, pris 1,000 milles de territoire, y compris 107 villes et villages, fait 28,500 prisonniers et abattu 94 avions ennemis.

Le quartier général nationaliste annoncait lundi une avance de 15 milles le long de la rute menant à Barcelone et la prise de Mollerusa. Cependant, les troupes nationalistes continueraient de retraiter, dans le sud-ouest de l'Espagne, à la suite d'une vigoureuse offensive des rouges déclenchée contre le centre minier de l'Estremadure.

On rapportait lundi, que le généralissime Francisco Franco enlévera peut-être au général Gonzalo de Llano le commandement des forces nationalistes dans le sud de l'Espagne parce que ce dernier n'a pas réussi à arrêter la vigoureuse offensive républicaine.

On ajoutait que Franco a été obligé de se priver de ses propres troupes afin de renforcer l'armée nationaliste du sud-ouest. Les républicains disent qu'en dépit de quelques gains nationalistes sur le front de la Catalogne, l'offensive dans le nord est arrêtée momentanément. Cela est dû au retrait des réserves dans le but d'accroître la puissance de l'armée du sud.

Les rumeurs concernant Queipo de Llano n'ont pu être confirmées. Toutefois, elles disent que Franco a blâmé Queipo de Llano pour le succès de l'offensive républicaine et qu'il a l'intention de lui enlever le commandement de l'armée du sud

Des dépêches disent que l'offensive républicaine sur le front sud se continue sans que les nationalistes offrent beaucoup de résistance.

Toutefois, les nationalistes ont fait des progrès importants sur le front catalan. Ils ont attaqué sur deux côtés à la fois, près de la route Lérida-Cervera et Barcelone, probablement dans le but de découper un grand triangle dans le territoire républicain.

De Lérida, centre et point-chef de l'offensive nationaliste nationaliste en Catalogne, partent trois grandes routes. L'une conduit au sud-est de Ttrragone, la seconde à l'est de Barcelone et la troisième au nord-est de la frontière française.

Les nationalistes ont fait leur première conquête le long de cette dernière route-frontière. Puis ils ont marché le long de la route conduisant à Tarragone. Lundi, ils se dirigeaient vers la route centrale conduisant à Cervera et à Barcelone. Les communiqués nationalistes indiquent que les opérations ont été couronnées de succès.

Du côté sud, les franquistes ont pris les villages de Floresta, d'Omellons, de Fulleda, de Tares et de Masbanch. Du côté nord, ils ont pris les villages de Fuliola, de Belmunt, de Penellas, de Castellsera, de Linola, de Bellvis et autres.

On prétend que les nationalistes menaceront bientôt l'importante ville de Cervera, à 50 milles seulement de Barcelone par la voie des airs.

Sur un livre de M. l'abbé Savard

Paris.—L'Académie française honore la culture française hors de France, souligne "La Croix" organe religieux de l'église de France, à propos des derniers prix décernés sous la coupole.

A cette occasion le grand quotidien catholique fait un vif éloge de "Menaud, maître draveur," livre couronné de l'abbé Savard. "On n'a pas craint de prononcer le mot chef-d'oeuvre, écrit "La Croix", à propos de cette oeuvre d'un réalisme puissant écrite par un prêtre canadien-français. C'est une sorte de poème en prose, coloré à la manière simple directe et prenante de "Maria Chapdelaine." Ce livre vaut par lui-même et par les sentiments qu'il exprime, mais il vaut aussi et grandement par la langue et par le style qui sont savoureux, d'une fermeté rare et où l'accent canadien français est partout sensible."

Le coeur parfaitement droit n'admet pas plus d'accomodement en morale qu'une oreille juste n'admet une fausse note en musique.

* * *

Nous nous plaignons parce que les roses ont des épines, mais réjouissons-nous plutôt parce que les épines ont des roses.

CE QUE L'ETRANGER ENVIE A LA FRANCE

Paris.—"Il ya trois belles choses que l'étranger envie à la France: son clergé, son armée et sa jeunesse qui monte," déclara le cardinal archevêque de Paris, en recevant les voeux de bonne année de son clergé. La première phrase du prélat fut pour saluer Mgr Shanel, recteur de la mission tchécoslovaque à Paris, "qui représente une nation spécialement chère et que tous les Français ne peuvent pas ne pas aimer." Après avoir souligné que les visiteurs étrangers sont frappés du redressement moral et national de la France, le chef spirituel du diocèse de Paris conclut: "Dans sa défense de la liberté, la France a rejoint la doctrine de l'Eglise. Dans l'anticléricalisme d'autrefois lui-même on pourrait peut-être trouver ce souci d'indépendance et de liberté. De nos jours la France s'unit à l'Eglise pour défendre le patrimoine de la civilisation chrétienne, et l'Eglise lui fait confiance. Dès que le mot France frappe l'oreille du Pape, Pie XI se redresse et esquisse un léger sourire: la France, dit-il, est le seul pays d'où lui viennent des consolations."

ON SORTIRA DE PARIS LA STE COURONNE

Paris.—Pour la première fois depuis sept siècles la Sainte couronne d'épines sortira de Paris.

C'est le cardinal Verdier, lui-même, archevêque de Paris, qui portera au milieu de grandes cérémonies religieuses la précieuse relique de la Passion du Christ à Sens où en 1239 le roi Saint Louis l'a reçue des mains de Jean de Brienne, un des derniers rois du royaume français de Jérusalem. Des fêtes extraordinaires du retour de la Sainte Couronne d'épines à l'endroit où elle entra pour la première fois dans le patrimoine sacré de la France se dérouleront au cours du mois de juillet prochain.

Le cardinal Verdier, porteur de la relique conservée dans un précieux étui de cristal serti d'or, s'arrêtera en cours de route à Melun, Fontainebleau et Montereau. Il sera reçu solennellement par l'archevêque de Sens. La Sainte Couronne d'épines sera confiée au cardinal archevêque de Paris par le clergé de la Sainte Chapelle où Saint Louis déposa la relique offerte par Jean de Brienne. Celui-ci était venu en Europe pour demander secours au roi de France pour sauver Saint-Jean-D'Acre menacée par les mameluks égyptiens et essayer de reconquérir Jérusalem. On sait que Saint Louis répondit à son appel et débarqua en Egypte mais fut fait prisonnier après la bataille de Manscurah.

A la légation belge

M. Jean Désy, autrefois conseiller à la légation de Paris, vient d'être nommé ministre canadien à la légation de Belgique et d'Hollande.

MYSTERE EXPLIQUE

Chicago.—Un accusé Frank Léo se tenait étrangement coi devant les agents qui l'avaient arrêté pour vol; sa réticence et son silence étonnaient ses accusateurs. A chaque question posée, ses lèvres restaient scellées; finalement, on lui fit prendre un verre d'eau, et lorsqu'il ouvrit la bouche il en sortit cinq billets de $20 Le mystère de son silence était éclairci.

L'IMMIGRATION DANS TRINIDAD

Port d'Espagne, Trinidad.—Le gouvernement a défendu l'immigration de réfugiés juifs du centre de l'Europe après le 15 janvier. Une proclamation spéciale du gouverneur et du conseil exécutif qualifie d'indésirables jusqu'à nouvel ordre, au point de vue économique, toutes les personnes qui sont parties d'Allemagne, de l'ancienne Autriche, de la Hongrie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Italie et d'autres Etats de l'Europe centrale au cours des deux dernières années.

Publicité profitable

Jayton, Texas—L'éditeur L. F. Wade sait ce dont il parle lorsqu'il proclame que la publicité est prifitable lorsqu'elle faite dans le "Jayton Chronicle" Le dernier numéro contenait une grande annonce d'une page, publiée par des maisons locales, sous ce titre: "On demande une bonne et abondante pluie qui puisse couvrir le comté de Kent." Or le journal était à peine dans la rue que la pluie a tombé et elle a cessé seulement après avoir atteint un pouce et demi d'eau.

Vu sur la devanture d'un magasin, à Montréal:
Gâteaux mardi ne mangeras,
Ni le mercredi mêmement.

Vu à la porte d'un théâtre:
Actualités de guerre,
autres vues comiques.

PROGRES du SKI

Au parc national Jasper

OTTAWA — Le ski au Parc national Jasper, en Alberta, atteindra un nouveau record cet hiver, dû en majeure partie aux travaux d'amélioration effectués par le Club de Ski Jasper, de concert avec le Bureau des Parcs nationaux. Les dévots du passe-temps populaire de l'hiver sont enthousiasmés de la nouvelle colline d'entrainement et du parcours de la "slalom" reliés au haut terrain de ski de la région par un nouveau et excellent sentier. Situé à moins de deux milles du village de Jasper, ce tracé de ski, d'une inclination de 45 degrés au sommet, offre tout ce qu'un skieur peut désirer, et il est construit de façon à ce que tout novice puisse le descendre comparativement en toute sécurité. On a monté une tente du club sur la colline pour la saison et établi deux camps élevés, l'un au bassin d'Indian-Ridge près de la limite forestière, l'autre à la source du creek Whistlers près de la Passe aux Marmottes..

Le terrain pittoresque du Parc Jasper constitue pour les amateurs de ski un endroit de vacances idéal. Les visiteurs sont à même de demeurer au village de Jasper et de jouir et de faire du ski tout près sur les monts Whistlers et Signal, ou d'entreprendre de longues randonnées dans les montagnes sous la direction de guides compétents et de passer la nuit dans des loges confortables.

L'un des parcours les plus populaires est celui de Jasper au lac Maligne, une distance d'environ 37 milles. La première étape est une promenade en automobile de neuf milles, puis une randonnée en ski de sept milles jusqu'au bassin de Tekarra. Une autre course de quatre milles et demi amène les skieurs à la Passe dite Big Shovel où l'on passe le premier soir dans une loge bien chauffée. La course suivante est celle de la Petite Passe Shovel, où le club Maligne possède une loge, et on se rend le troisième soir au chalet du lac Maligne. Le voyage de retour du lac Maligne à Jasper, qui comprend une descente de sept milles dans la région de la Passe Shovel, peut se faire, si on le désire, en une journée..

Il profite

—Avez-vous remarqué comme M. Mercanti est devenu gras? Il ne peut même plus marcher.

—Oui, mais il est devenu tellement riche que ça ne le gêne pas: il va tout le temps en voiture.

Corps diplomatiques auprès du Saint-Siège

Cité du Vatican—Parmi les représentants des Etats accrédités près le Saint Siège, ont présenté cette année leurs lettres de créance à Sa Sainteté:

S. E. le Dr Carlos Aldunate, ambahsadeur du Chili (10 mars); S. E. le Dr Bernard de l'Escaille, ambassadeur de Belgique (15 mars); S. E. le Dr Juan Modesto Larreo Jijon, ministre de l'Equateur (18 mars); S. E. le Dr Luis Dobles Segreda, ministre de Costa-Rica (24 mars); S. E. le Dr Don José Yangas Messia, vicomte de S. Clara de Avedillo, ambassadeur du Gouvernement National d'Espagne (30 juin); enfin, au début de décembre, est arrivé à Rome S .E. M. Dominici, ministre du Venezuela.

* * *

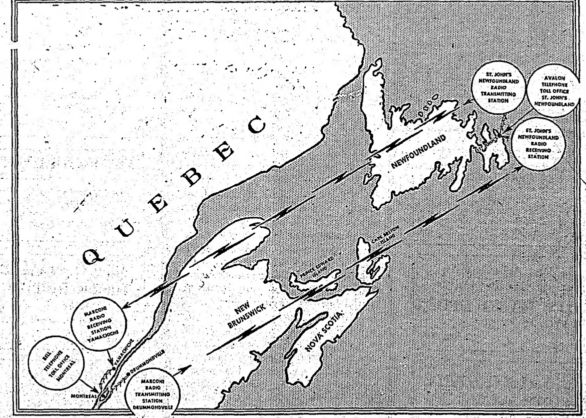
Le Corps diplomatique a eu à déplorer la perte de deux de ses membres: S. E. Carlo Grisanti, ministre du Venezuela depuis 1930, mort à San Remo le 22 mai; S. E. le comte Paolo Manassei di Collestate, ministre de la République de Saint-Marin depuis 1926, mort à Forte dei Marmi, le 10 septembre.

Les aimables et édifiantes vertus de ces deux distingués diplomates ont rendu leur perte plus que pénible encore, non seulement pour leurs excellentissimes collègues, mais aussi dans les vastes milieux où s'était déployé leur intelligente et bienfaisante activité.

* * *

Ajoutons enfin en terminant que la Légation de Roumanie près le Saint-Siège a été, au cours de cette année, élevée au grade d'ambassade.

Terre-Neuve est uni au Canada et à l'univers par le téléphone.



Le 10 janvier, le gouverneur général inaugurait le premier radio-téléphone unissant Terre-Neuve au au reste de l'univers. Des souhaits furent échangés entre le gouverneur général et M. Humphrey Walwyn, gouverneur de Terre-Neuve. C'est l'entente entre "l'Avalon Telephone Co.", de Terre-Neuve, la compagnie Marconi du Canada et le "Bell Telephone" qui a permis cet avancement à Terre-Neuve. Le graphique ci-haut illustre comment se mont les connexions entre les différents postes quand un Terreneuvien appelle au Canada, ou vice versa.